

ABONNEMENTS:

Edition Quotidienne:

CANADA ET ETATS-UNIS . . . \$3.00
 UNION POSTALE . . . \$6.00

Edition Hebdomadaire:

CANADA . . . \$1.00
 ETATS-UNIS . . . \$1.50
 UNION POSTALE . . . \$2.00

Directeur: HENRI BOURASSA

POUR LA MINORITÉ

Un peu partout l'on fait appel de ce temps-ci à l'esprit de justice des électeurs canadiens-français de Montréal, à leur sentiment de "fair play". L'attitude de tous les journaux français, celle de tous les Canadiens-français de quelque importance qui ont eu à exprimer publiquement leur opinion, prouvent que la majorité est parfaitement décidée à faire la part très large à la minorité.

Nos compatriotes de langue anglaise admettront cependant que plusieurs Canadiens-français ont un certain mérite à en agir ainsi. Car enfin, dans notre province nous avons toujours traité la minorité avec une grande libéralité. Aux dernières élections municipales, nous avons fait à M. Wanklyn une sorte de triomphe. Il ne semble pas cependant que ces méthodes aient suscité dans d'autres provinces des sentiments réciproques. Il est peu de majorités anglaises qui traitent avec les égarés que nous avons ici pour la minorité. Chose plus grave, — à de trop rares exceptions près — les représentants de la minorité anglaise de Québec n'invoquent le "fair play" que lorsqu'il leur peut être utile. Combien d'entre eux — encore une fois, nous tenons à mettre à part de très nobles individualités — combien d'entre eux ont réclamé pour les minorités des autres provinces la justice et la liberté qu'ils sont heureux de recevoir chez nous? Certains journaux anglais, qui devraient être les apôtres de la bonne entente et de l'harmonie entre les races, qui auraient le devoir de renseigner la pu-blie des autres provinces sur nos sentiments vrais, ont abondamment dénaturé par de faux rapports, par des articles perfides, l'attitude de ceux qui réclamaient seulement l'égalité des races et des droits. Certains hommes d'affaires anglais ont entrepris, devant notre propre légis-lature, d'empêcher l'adoption de la loi qui permet aux Canadiens-français de lire dans leur langue les contrats des grandes com-pagnies d'utilité publique. Il a fallu, il faut encore se battre pour amener certaines compagnies anglaises à traiter leurs clients canadiens-français avec les égards qu'elles auraient pour les Chinois à Hong-Kong ou à Pékin. Nous avons été traités de "fanatiques" et de "dé-magogues" pour avoir osé réclamer, non pas que la majorité domine et l'emporte, mais qu'elle jouisse des mêmes droits que la minorité.

Après tout, les Canadiens-français sont faits de chair et d'os com-me les autres, et à la force de les maltraiter, on finit par atteindre leurs parties sensibles. Nos compatriotes anglais ne devront donc pas s'étonner s'ils constatent aujourd'hui, en certains milieux, un senti-ment d'aigreur, quelque peu prononcé.

Mais cela n'empêchera pas la majorité de rendre justice à la mi-norité. Nous n'avons même rappelé ceci que pour mettre les choses au point et pour répéter une fois de plus que ces mécontentements ne doivent pas entrer en ligne de compte dans l'élection du 3 avril.

Quels que soient nos griefs, nous avons le devoir de rendre pleine justice à la minorité. Même si nous devions être maltraités partout, même si nous devions continuer à nous battre pour être traités chez nous d'une façon convenable, soyons dignes de notre race et de notre passé. Deux noirs ne font pas un blanc, deux injustices ne font pas le droit.

Nous devons être un homme de la minorité, parce que c'est juste; nous le devons, parce qu'il serait dangereux pour nous-mêmes d'écar-ter du bureau des commissaires un Anglo-canadien. On nous charge-rait trop facilement de tout le mal qui pourra s'y faire.

Et c'est pourquoi — sans jeter l'injure à MM. Giroux et Guérin — nous les prions l'un et l'autre de s'écarter, d'éliminer du conflit toute question de race.

Le peuple départagera ensuite MM. Godfrey et Clearhue.

Omer HEROUX.

ÇA MARCHE ET ÇA MARCHE BIEN

L'exposition pour le bien-être des enfants aura lieu au mois d'oc-tobre prochain. Le projet, qui a été lancé à peu près vers ce temps-ci l'an dernier, a pris une forme concrète et précise autant que le pouvait permettre ce vaste sujet d'économie sociale; l'on peut dire que l'oeuvre se prépare active-ment dans les différents comités d'étude.

Nous avons donné l'autre jour, la formation de ces comités qui se sont partagés la besogne active des diverses sections de l'exposition.

Aujourd'hui, nous publions la liste des patrons et officiers d'hon-neur, qui représentent à peu près toutes les classes de notre société:

Patrons: S. A. R. le duc de Con-naught, gouverneur-général du Ca-nada; sir François Langelier, lieu-tenant-gouverneur de la province de Québec; Sa Grandeur Mgr Paul Bruchési, Archevêque de Montréal.

Présidents honoraires: Sir Lo-mer Gouin, premier ministre de la province de Québec; M. L. A. La-vallée, C.R., maire de Montréal; Dr Grace Ritchie, président de la Fédération Nationale St-Jean-Baptiste.

Présidents actifs: M. J. George Adams, M.D., président de la "City Improvement League" (Ligue du Progrès Civiques); M. Thomas Gauthier, président de l'As-sociation St-Jean-Baptiste.

Vice-présidents honoraires: Sé-nateur Raoul Dandurand, sir Ro-dolphe Forget, l'hon. M. C. J. Do-herly, ministre de la Justice; l'hon. M. F. D. Monk, ministre des Travaux Publics; l'hon. Jéré-mie Décarie, secrétaire provincial de la province de Québec; M. Ro-bert Bickerton, M.P.; M. H. B. Ames, M.P., M. L. Coderre, M.P., M. J. Walsh, M. L. A.; J. T. Fin-nie, Ee., M.P.; le commissaire E. P. Lachapelle, M.D.; l'échevin Les-lie Boyd, l'échevin James Robin-son, l'échevin Victor Morin, N.P., R. W. Reford, président du Board of Trade; M. Armand Chaput, pré-sident de la Chambre de Com-merce; sir Hugh Graham, M. George Drummond, Mme J. B. Learmont.

Comité exécutif: M. J. G. Ada-mi, président de la "City Im-provement League"; M. Thomas Gau-thier, président de l'Association St Jean-Baptiste; Mme Béique, prési-dente de la Fédération Nationale St-Jean-Baptiste; Dr Grace Ritchie

Council of Women"; M. W. G. Kennedy, vice-président de "St-Patrick's Society"; M. Lyon Co-hen, président de l'Institut du Ba-ron de Hirsch; M. Rufus Smith, secrétaire de la "Charity Organi-zation Society"; Mlle C. M. De-riek, M. S. Boucher, M.D.; Eche-vin V. Morin, N.P., Mme Gérin-Lajoie, M. J. V. Desaulniers.

Présidents du Comité des Fi-nances et Trésoriers: Dr Milton Hersey et M. U. H. Dandurand.

Secrétaires honoraires: M. Oli-var Asselin et le Prof. J. A. Dale.

Secrétaires exécutifs: Dr. W. H. Atherton et Rév. J. O. Maurice.

L'oeuvre est en bonne voie de réalisation; et malgré bien des difficultés et même des entraves ren-contrées — le public ne les soup-connait pas toutes — le projet a fait son chemin.

Il se pourrait que tous ne por-tent pas le même intérêt à cette exposition pour le bien-être de l'enfant; nous croyons même que quelques-uns s'en désintéressent trop facilement, et qui pourraient mettre leur influence au service d'une bonne cause.

Il en est d'autres qui parlent bien, mais qui n'agissent pas. Il serait à souhaiter que ceux-là qui trouvent des accents émus pour re-gretter dans leurs discours la trop grande mortalité infantile, con-servent un peu de cette chaleur d'émotion pour faire un peu plus d'action pratique. Il s'en trouve même qui savent s'attendrir en pré-sence des foules et qui s'emploient dans leurs relations privées à dé-courager les meilleures énergies, parce qu'ils n'ont plus à craindre l'opinion publique.

Cette politique à double aspect, qu'ils en soient convaincus, n'em-pêchera pas le mouvement en fa-veur du bien-être de l'enfant d'a-boutir à de beaux résultats.

C'est notre malheur à nous, de craindre de toujours nous compro-mettre en faisant quelque chose qui sorte de l'ordinaire et de ris-quer le peu ou le beaucoup d'in-fluence que l'on peut avoir dans une entreprise, qui ne relève pas de la vieille routine. Comme si l'on se compromettait jamais quand il s'agit d'une bonne cause!

Quoi qu'il en soit, nous voulons, nous, empêcher nos petits enfants de mourir au berceau, et nous es-pérons bien y parvenir envers et contre tous.

Ça marche et ça marche bien.

J. C. O. BERTRAND

BILLET DU SOIR

AYEZ DONC LE SOURIRE!

Un boucher portant le nom du doux Saint-Jean, à la suite d'une causerie contradictoire, a frappé hier soir d'un coup de poing à la figure le conducteur de tramways No 2606.

Nous n'avons pas l'honneur de connaître le 2606, mais nous cro-yons que le boucher irascible a eu tort de vouloir le convertir en charcuterie. Même si le dit 2606 affirmait que la terre tourne et que, par conséquent, la correspon-dance du boucher irascible n'é-tait plus valable, celui-ci n'avait pas raison de le frapper. Il ne faut jamais frapper un conducteur de tramways, même avec son poing.

Que ne le prenait-il plutôt par la douceur, la persuasion. Avec ces moyens-là on obtient tout d'un con-ducteur de tramways.

En voulez-vous la preuve? Hier même, un mien ami montait dans un petit vieux tramway, avenue du Mont-Royal. Comme à l'intérieur ça ne sentait pas précisément... le printemps, mon ami, qui a l'odo-rat délicat, prit place en un coin de la plateforme, sur laquelle d'ailleurs il se trouvait seul. Le conducteur, qui avait sous l'uni-forme de la Compagnie un coeur zélé, l'apostropha et une aimable conversation s'engagea à peu près en ces termes:

— Entrez donc en dedans.

— Non, merci, merci; je pré-fère rester ici: il fait meilleur.

— Peut-être, mais c'est le règle-ment.

— Ah! c'est le règlement!...

Mais je ne gêne personne sur la plateforme, je suis tout seul.

— C'est le règlement.

— N'y aurait-il pas de règlement du tout que je comprendrais par-faitement que je ne dois pas nuire à la circulation; mais, pour l'instant, la circulation, c'est moi: il n'y a personne outre.

— C'est parce qu'il y a de la place en dedans que je vous de-mande d'entrer.

— Et c'est parce qu'il y a de la place sur la plateforme que j'y reste.

Si le tramway était plein, je ne vous demandais pas d'entrer.

— Si la voiture était complète, je n'y serais pas monté.

— Ben; je pourrais vous faire descendre.

— Oui, c'est cela; faites-moi des-cendre à Montana: c'est ma rue.

Et, cahin-caha, le conducteur branlant la tête, mon ami opinant du bonnet, le tramway déposa ce-lui-ci à destination.

Mon ami était si imperturbable-ment calme que le conducteur av-ait eu honte de se fâcher.

Ayez donc le sourire, le sourire qui dompte les bêtes féroces... et même les conducteurs de tra-mways.

Léon LORRAIN.

La politique aux États-Unis

Il y a quatre ans, personne ne mettait en doute la popularité de M. Roosevelt. S'il avait alors ac-cepté la candidature à une troi-sième présidence, le colonel n'aurait pas eu d'adversaire à la conven-tion républicaine, et contre M. Bryan, par exemple, comme candi-dat démocrate, son élection défini-tive était assurée. Sa popularité à cette époque, était telle qu'il pût imposer la candidature d'un hom-me relativement peu connu, comme M. Taft.

Qu'est-il arrivé depuis? Il est extrêmement difficile de s'en ren-dre compte avec exactitude. Mais pour que la grande convention pri-maire de l'Etat de New-York ait tourné à l'avantage de M. Taft, il faut que de puissants "intérêts" se tiennent derrière le rideau et ti-rent la ficelle.

M. Taft était positivement im-populaire avant que M. Roosevelt eût annoncé qu'il accepterait la candidature si elle lui était offerte par la convention républicaine. Il portait la responsabilité du tarif Aldrich, celle du fiasco de la réci-procité avec le Canada et de la faillite générale de la politique de Roosevelt quand il a essayé de l'ap-pliquer. Personne ne contestait son impopularité. Mais dès que M. Roosevelt eût fait connaître ses prétentions, la face des choses chan-gea subitement, et la candidature de M. Taft parut presque populai-re. Les grands "intérêts" républi-cains, qui méprisent franchement le président actuel, viennent de se déclarer pour lui à New-York; ils tiendront sa personnalité en ve-dette en attendant, peut-être, d'a-voir trouvé le dark horse qui pas-sera entre Taft et Roosevelt, au dernier moment.

Il est vrai qu'un candidat ré-publiain incolore ferait merveil-leusement l'affaire des démocrates et aurait toutes les chances du

LETTRE D'OTTAWA

Incidents d'une journée ennuyante

Ottawa, 28.—Tout le monde bâille, ces jours-ci, aux Communes. Les veillées se prolongent outre mesure, il faut se lever à bonne heure, chaque matin, et rester tout le jour enfermé dans une véritable étuve, — il fait une température moyenne de 78 degrés, au Parlement, — tandis que, au dehors, un soleil gai fait fondre la neige à grands renforts de rayons tièdes. Les trottoirs sont détrempés, l'esplanade, en face de l'hôtel du parlement, déploie son asphalte libre d'eau et de neige fon-dante, les moineaux piaillent le retour du printemps, et les jeunes filles arborent déjà des chapeaux de paille tout à fait coquets. Et le député, lui, rivié à son fauteuil malgré lui, peste, tempête, rage de ne pouvoir prendre sa petite part du printemps et d'être obligé de rester le nez sur la meute parlementaire, quinze à dix-huit heures par jour. L'ap-proche de Pâques lui fait trouver plus lourd le mandat qui lui semblait si désirable, l'automne dernier. Il se promet in petto d'envoyer la po-litique à tous les diables, à la prochaine occasion. Mais ce n'est qu'un moment d'humeur. La session une fois close, et quelques semaines de vacances aidant, il reviendra bientôt à son idée première et serrera ten-drement sur son coeur le précieux mandat qu'il redoutera de perdre, quand viendront les élections prochaines. En attendant, il bâille et expédie la besogne de l'air d'un homme fatigué et qui veut s'en dé-barrasser au plus vite. Aura-t-il fini samedi, ou mardi, ou mercredi prochains? Il ne sera pas ici pour Pâques, et c'est l'essentiel. Mais ce qu'il a hâte de tout flanquer là!

Tout le jour, les députés criblent l'assistance de petits discours cent et mille fois déjà faits, mais réédités encore; ils ne délassent et n'intéressent personne; mais ces messieurs veulent prouver à leurs pro-vinces qu'ils sauvegardent soigneusement leurs intérêts. De fait, il s'agit aujourd'hui, presque tout le temps, de l'étude des subventions à des compagnies de chemins de fer existantes, ou projetées, et dont plu-sieurs ne marchent que sur le papier. Les gens de la Colombie An-glaise veulent quelques millions, ceux d'Ontario de même, ceux des Provinces Maritimes ont aussi les dents longues, et, autour du fau-teuil du laconique ministre des chemins de fer, c'est une série d'es-carmouches perpétuelles. Ainsi le Canadian Northern Pacific, qui construit une voie dans la Colombie Anglaise, ne voudrait qu'une petite tranche de six millions, pour apaiser sa faim. Le ministre est prêt à lui donner. L'opposition trouve la portion large, elle est un peu récalcitrante, puis, finalement, avec mauvaise grâce, mais bon sens, demande: "Au moins, si vous payez six millions à cette voie qui finira par être un transcontinental, — car c'est une partie du chemin de fer trans-américain que construisent MM. Mackenzie et Mann, — nous vou-drions qu'elle fût sous la juridiction de la commission des chemins de fer." La droite n'est pas de cet avis, et, le nombre aidant, elle réussit à faire prévaloir son opinion. Sir Donald Mackenzie n'est pas venu pour rien passer plusieurs jours par semaine, pendant un mois, dans la fameuse chambre seize. Il y a gagné son point.

Ontario, de son côté, a bon appétit quand il s'agit de diviser le gé-teau ministériel. Le ministre fédéral lui donne deux millions pour le Temiskaming and Northern Ontario, une voie ferrée qui appartient à la province d'Ontario, et qu'exploite le gouvernement de cette partie du pays. La gauche s'insurge: l'an dernier, cette voie ferrée aurait eu, dit-on, un surplus de... cent mille piastres. Alors, à quoi bon une subvention? C'est du gavage, tout simplement, prétend M. De-velin, de Wright. Mais pas du tout, répondent les députés conserva-teurs d'Ontario. Et la discussion va, sans trêve, sans que beaucoup de monde s'y intéresse tout d'abord. M. Borden l'écoute toutefois atten-tivement. Mais il se distrait, une minute, à échanger en souriant la rose un peu fanée dont s'orne sa boutonnière, contre l'oeillet rouge et tout parfumé qu'un page lui offre. Le petit bonhomme a eu cette fleur à l'issue d'un dîner donné ce soir aux pages des Communes par M. le président, le docteur Sproule. Et M. Borden, amusé, pique l'oeillet à son revers d'habit, tandis que le page, content et flatté de son geste et de celui de M. Borden, met soigneusement la rose à sa basque de livrée et va de groupe en groupe conter son aventure.

Mais le premier ministre est plus attentif, quand M. Laurier fait remarquer que le paiement d'une telle subvention à Ontario est d'une injustice flagrante. Ce chemin de fer est une entreprise provinciale, ou une oeuvre nationale, dit M. Laurier. Dans le premier cas, pour-quoi paierait-on à Ontario une somme d'argent considérable, pour aider à un chemin de fer où le reste du pays n'est pas intéressé, et qui donne des profits raisonnables? Et dans le second, pourquoi le mini-ère d'Ottawa ne prend-il pas à ses charges l'exploitation d'une telle voie? Il y a là, à vrai dire, injustice à l'égard de toutes les autres provinces. Et M. Laurier développe longuement ce thème, où il excel-le, car, en homme habile, il a toujours soin, quand il voit une occasion de le faire, d'indiquer au reste du Canada le traitement de faveur que d'après lui, telle ou telle province reçoit du ministère fédéral. Il l'a fait, lors de l'annexion du Keewatin au Manitoba, quand le mini-ère donnait à Ontario un droit de passage sur le nouveau territoire manitobain, et il ne manquera pas d'y revenir encore quelques fois. Il semble bien, cette fois-ci, que l'opposition n'ait pas tout à fait tort de reprocher au ministère sa prodigalité envers une province amie; mais M. Laurier, quand il fut ministre, eut, tant de fois des gestes ana-logues, à l'égard de ministères en bonne intelligence avec le sien, que le souvenirs de ces faits diminue quelque peu la portée de ses justes repro-ches d'aujourd'hui. M. Borden en admet néanmoins le bien-fondé, en une certaine mesure, puisqu'il consent à ce qu'une certaine partie de ce chemin soit sous la juridiction de la Commission des Chemins de fer.

Il y a toujours des rumeurs de toutes sortes, dans les couloirs. Elles valent parfois qu'on les enregistre. Ce soir, tout un groupe de députés discutait le départ prochain de MM. Borden, Hazen et Hughes, pour Londres, afin de traiter avec le ministère anglais de la question de la défense générale de l'empire et de la part que doit y prendre le Canada. Des gens qui se disent bien informés, et ont leurs grandes et petites entrées dans les ministères, où ils affirment causer à cœur ouvert avec les ministres, prétendent que M. Borden va de-mander au ministère anglais la convocation d'une conférence impé-riale spéciale au cours de l'été. M. Borden, disent toujours ces mê-mes novellistes, est favorable à l'idée de la contribution, pourvu que le gouvernement anglais établisse une sorte de conseil impérial, où les colonies auraient une représentation directe, et voix délibérative. Ce qui étonne certains de ces gens, c'est que, toujours d'après les rumeurs, pas un ministre canadien français n'assistera à ces conférences avec l'Amirauté. Du moins, à l'heure actuelle, il n'est pas question d'y envoyer M. Monk, ni M. Pelletier, ni M. Nantel. L'on fait grand émoi de ces rumeurs, en certains quartiers. D'autre part, certains députés canadiens-français disent que la conduite des ministres de Québec, jus-qu'ici, est telle qu'elle autorise M. Borden à croire qu'ils accepteront n'importe quoi; il n'y aurait donc pas besoin de les amener à Londres discuter la nature des relations du Canada et de la Grande-Bretagne, quant à la question de la défense impériale. Les commentateurs vont leur train, plus ou moins défavorables à la prétendue attitude de M. Borden. Il est impossible de dire jusqu'où ces rumeurs sont vraies, et quelle foi il y faut ajouter. Mais les cercles où nous les avons enten-dus répéter et commenter nous autorisent à croire qu'elles ne manquent pas de fondement. Et comme tout le monde s'intéresse à l'issue de la conférence prochaine de M. Borden avec l'Amirauté, nous nous en voudrions de ne pas signaler ceci aux lecteurs du Devoir.

Georges PELLETIER.

monde d'être battu.

Mais M. Roosevelt ne perd pas courage; ses échecs successifs ne le rebutent pas, et il ne cesse de mon-trer une confiance inébranlable en son étoile. Défait devant les con-ventions primaires, il en appelle au menu peuple, calculant sans doute qu'il peut, avant la conven-tion de Chicago, jeter sur la po-

pularité de M. Taft des doutes suf-fisants pour amener même les dé-légués de son rival à se rallier à sa cause.

Une troisième candidature sera probablement le résultat de ces dissensions.

L'idée de cette solution est lan-cée et elle fait rapidement son chemin.

Uldéric TREMBLAY.

LETTRE DE QUEBEC

LAVERGNE SERA CANDIDAT. — MAGNIFIQUE RIPOSTE AU GOU-VERNEMENT. — DEFI A M. T. ASCHEREAU. — M. PATENAUDE ET LA PRISON DE BORDEAUX. — M. REED SE SAUVE. — UNE QUESTION D'ORDRE. — SUPERBE DISCOURS DE M. TELLIER.

Québec, 28.—Vers 4 heures, cet après-midi, une vibrante acclama-tion mêlée de hurrahs attirait aux portes de l'assemblée législative tout ce qu'il y avait d'affairés dans les corridors avoisinants. C'était le salut de l'opposition au député de Montmagny qui, relevant un défi du ministre des Travaux Publics venait de déclarer qu'il sera candidat aux prochaines élections provinciales.

Voici à quel propos: Pour finir un piteux discours contre la cité de Montréal et ses représentants, M. Taschereau s'était lancé sur les nationalistes, criait que les prochaines élections les écraseraient pour de bon, que M. Bourassa s'en allait de lui-même, tandis que Lavergne annonçait son intention de le suivre pour éviter la défaite qui l'atten-dait. Et vous pensez bien que la meute ministérielle avait applaudi: le député de Laval avait failli fendre son pupitre de ses immenses sa-bots, tandis que M. Lafontaine, de Berthier, le peltron qui se sauvait pour éviter un vote l'autre jour, achevait de se fendra la bouche en un rire aussi épais que l'esprit de M. Lévesque.

Tranquillement, Lavergne se leva. — Puisque ça ferait tant de plai-sir que ça au ministre des Travaux Publics de me voir partir, je reste, dit-il. Je serai candidat aux prochaines élections, et je serai élu. Ap-plaudissements prolongés, hurrahs. Le calme rétabli, Lavergne ajoute: Maintenant prenons un terrain neutre, Saint-Roch de Québec, par ex-emple, et si le ministre veut accepter, nous nous mesurerons ensemble. Les applaudissements et les hurrahs redoublent. On attend la répon-se de M. Taschereau. Va-t-il l'accepter? Non. Il se contente de dire que Lavergne a donné à entendre qu'il ne serait plus candidat. — Par-faitement, riposte celui-ci: Je n'étais pas décidé alors; votre défi est ma décision.

C'est une des belles scènes de la session.

Avant d'y arriver cependant, l'on a entendu un débat considéra-ble sur la protestation du conseil de ville de Montréal. La séance du matin nous amenait à la fin du discours du premier ministre. Il pen-sait bien avoir eu le dernier mot, et il a même essayé de couper court à la discussion sans toutefois l'oser ouvertement, procédant à sa manière habituelle de fantoche prêt à tout faire s'il y a chance de réussir, aussi prompt à reculer si la résistance s'annonce sérieuse. Et comme on par-lait déjà de points d'ordre qui auraient pu nous conduire loin, le pre-mier ministre rétracta habilement.

A la reprise de la séance, cet après-midi, M. Lavergne avait donc la parole et il commençait par se moquer de la colère du premier mi-nistre dont le tempérament écariné s'accommoda si peu aux contra-dictions. Toujours souriant à Montréal, tant que Montréal s'est lais-sé tromper sans mot dire, voilà qu'il lui montre le poing, maintenant que la ville se rebiffe sous la main qui ne finit plus de l'exploiter. L'on voit maintenant que la cité de Montréal n'a jamais consenti à payer \$60,000 pour faire réédifier le député de Laval. Le premier ministre n'a pas de façon à prétendre qu'il y a conspiration entre l'opposition et un certain nombre d'échevins de la ville de Montréal, quand on voit, appuyant la protestation les noms des échevins Lapointe, Larivière, Poissant et autres, des libéraux dirigeants de Montréal. Ce qui se passe à Montréal est un signe des temps: c'est le règne de l'autocratie qui achève.

M. Finnie exprime très brièvement l'opinion que Montréal n'est pas appelé à payer une somme très considérable. Puis, c'est M. Lé-vesque, le député de Laval qui, pour faire son petit Gouin, se fâche, bûche sur son pupitre, dénonce la tactique de l'opposition, prétend qu'il est autant de l'intérêt de Montréal que du comté de Laval que les pécages soient abolis; et invitant le député de Terrebonne à se pré-senter contre lui. Tout cela peut nous indiquer le thème des discours que le député de Laval se prépare à prononcer durant la prochaine élection, mais cela ne touche pas la question. La question est de savoir s'il est convenable, s'il est de bonne politique de forcer une ville comme Montréal à payer quinze, vingt, cinquante, cent mille piastres sans la consulter. Montréal est une cité qui procède comme les autres pour créer le revenu nécessaire à ses dépenses; elle répartit sa taxe d'après l'évaluation. Et quand cette répartition est faite, on vient dire à cette ville: maintenant payez cent mille piastres de plus que ce que vous avez prévu. C'est un abus de pouvoir qui montre à quel degré d'autocratie en arrivent les gouvernements qui restent trop longtemps au pouvoir. Est-ce que M. Lévesque aimerait que cette législation dise à la municipalité de Villavray, de Saint-Vincent de Paul ou à une autre municipalité de son comté qu'elle devra payer deux, trois, quatre mil-le piastres pour des améliorations faites dans le comté de Terrebonne? M. Prévost demande de quelle façon le gouvernement a eu ce qu'il ap-pelle le consentement tacite de la cité de Montréal. Le premier mi-nistre répond que dans le cas de l'Ecole technique, il en a parlé au maire et pour les ponts Viau et Lachapelle, il a consulté les contrôleurs. Et c'est cela que vous appelez un consentement? retor-que M. Prévost. Depuis quand le maire seul ou les contrôleurs seuls peuvent-ils engager le budget d'une ville? La municipalité qui tombe de l'autorité municipale de Montréal aujourd'hui, annonce celle qui tom-bera de toutes les opinions dans la province et qui balayera le gou-vernement dont le cynisme provoque déjà l'indignation générale.—M. Séguin se moque de la résolution du conseil de ville de Montréal. Il connaît cela ces petits mouvements-là qui ont pour but de faire mou-ser la candidature de certains échevins. C'est comme cela que certains échevins viennent ici demander aux députés de voter d'une façon pour combattre ensuite devant le public les votes qu'ils nous ont demandés de donner. M. Séguin dénonce en passant les petits canes qui se tien-nent au Frontenac.

A quelle bande de farceurs avons-nous affaire? demande à son tour M. Taschereau.—A la bande ministérielle, suggère Lavergne.—Quand nous avons parlé aux représentants de la cité de Montréal, continue M. Taschereau, ils nous ont répondu: Mettez donc ça dans votre bill, au conseil législatif, cela paraîtra moins, et nous paierons. Suit la tirade contre les nationalistes qui amène la riposte de Lavergne. Les dé-putés ministériels en sont plutôt mécontents. Je les entendais discuter ce soir, quelle relation le parti nationaliste peut avoir avec la résolu-tion du conseil de ville de Montréal et exprimer l'opinion que le mi-nistre des Travaux Publics leur avait attiré là une riposte qui avait tourné l'incident tout à l'avantage de l'opposition.

Il n'est que juste de revenir un instant sur le discours par lequel M. Patenaude a clos le débat sur la motion Cousineau, concernant la prison de Montréal. Ça été le "finishing touch", disait Lavergne, et c'est le mot. On a vu combien prestement il a relevé les derniers mots de M. Taschereau au sujet de l'enquête demandée par le député de Jacques-Cartier. Ce point réglé, le député de Laprairie procéda à montrer l'imprévoyance de ce gouvernement suffisant qui se croit, ou, du moins, se dit un gouvernement d'hommes d'affaires, et qui a com-mencé par dire que la construction de cette prison coûterait \$700,000, pour ajouter un an après qu'elle coûterait un million et demi, un an plus tard, qu'il ne savait pas ce qu'elle coûterait, et finalement qu'elle cou-tait deux millions et demi. La même chose quant à la date du para-chèvement des travaux. Le gouvernement dit d'abord que les travaux seront finis en 1910, puis au commencement de 1912 et plus tard, à la fin de 1912. La même chose encore quant aux raisons d'étendre les travaux à toutes les parties de la prison. On dit qu'il le fallait, parce que le nombre des prisonniers augmentait rapidement, tandis qu'à la même date, le premier ministre nous disait que le nombre des prison-niers diminuait. Il est vrai que l'on ajoute que ce n'est pas la provin-

(Suite à la 2ème page)

10

Qualification foncière abolie; droit accordé

Le Conseil Législatif décide l'abolition de la qualification foncière municipale et donne le droit de suffrage aux électeurs de Montréal qui n'ont pas payé l'impôt de l'eau

RESULTAT LOGIQUE DU REFERENDUM

Québec, 29. — Le Conseil Législatif vient d'adopter deux mesures qui réjouiront les contribuables de Montréal: la qualification foncière municipale est abolie et le droit de suffrage est donné aux électeurs qui n'ont pas payé l'impôt sur l'eau.

C'est le résultat logique du référendum du premier février dernier. Lorsque la question est venue hier devant le Conseil, le leader, l'honorable M. Pérodeau a exposé clairement la situation. Il y a plusieurs années déjà, qu'on nous demandait d'introduire dans le Bill de Montréal des clauses qui nous avons toujours refusé d'insérer. Par la première, on veut abolir la qualification foncière exigée du maire et des échevins de Montréal. Par la seconde, on demande de supprimer de la charte de la cité de Montréal la clause qui enlève le droit de vote aux citoyens qui n'ont pas payé leur taxe d'eau à une certaine date. On nous représentait que tel était le désir de la population de Montréal. D'un autre côté, plusieurs représentants attitrés semblaient plutôt désireux de nous voir refuser ces demandes. C'est pourquoi le Conseil résistait.

La qualification foncière est une chose en vigueur dans toutes les municipalités. Cependant, la Métropole du Canada, par un récent référendum, a exprimé son désir de l'enlever. Je n'attache pas à ce référendum plus d'importance qu'il ne mérite. L'abolition de la qualification foncière a eu une majorité de 9,000 votes sur 41,000. Sur les 94,000 électeurs de la cité de Montréal, il y a 69,000 locataires et 25,000 propriétaires. Dans quelle proportion les électeurs propriétaires se sont-ils prononcés? Il est impossible de l'établir. Il est à présumer que ce sont les locataires qui ont formé la majorité.

J'ai toujours cru et je crois encore que la propriété était la base de l'impôt, ce sont les propriétaires qui doivent être représentés dans les conseils de ville qui décident des impôts. Cependant l'Assemblée Législative nous fait savoir qu'elle n'accepte pas notre manière de voir. Il y a deux jours que nous avons reçu son message, et depuis ce temps, il s'est fait un silence absolu sur cette question. La presse est restée muette et le Conseil n'a reçu aucune demande en vue de l'engager à persister dans ses idées. En face de cette situation, en face de l'apathie des citoyens de Montréal et de l'avis unanime de l'Assemblée Législative, je crois que nous sommes justifiables de ne pas persister dans nos amendements.

Je crois que nous aurons là une porte à une nouvelle ère, que nous consacrons un principe nouveau dont l'application pourrait peut-être être regrettable, mais nous le faisons poussés par les circonstances que nous connaissons et que nous ne pouvons contrôler.

L'honorable M. Gilman s'étonne de la proposition du leader, attendu que le comité des bills privés du Conseil n'a été unique jusqu'ici à refuser l'abolition de la qualification foncière et qu'il a fait connaître à la demande de plusieurs représentants de la cité de Montréal. Il demande à l'honorable M. Pérodeau s'il fait cette proposition au nom du gouvernement. Ce dernier répond que ce n'est pas une mesure ministérielle. M. Gilman ne peut comprendre pourquoi le Conseil songerait à le déjuger. Quant à la taxe d'eau, il y a du pour et du contre, et M. Gilman n'y tient pas outre mesure. Mais quant à la qualification foncière, c'est l'une des bases de la société, et il croit que c'est protéger le public que de maintenir ce principe dans nos statuts. Il propose donc que le Conseil persiste dans ses amendements relatifs à la qualification foncière et se désiste de ses amendements relatifs à la déqualification pour non paiement de la taxe d'eau.

L'honorable Dr Lacombe, qui a toujours combattu en faveur du maintien de la qualification foncière, ne veut pas abandonner ce principe. Quant à la déqualification pour non paiement de la taxe d'eau, il est prêt à l'ab-

La Langue française et le commerce

LES ARTICLES DE SPORT

Nous avons touché, voici quelques semaines, à l'un des multiples aspects de la question du français dans le commerce. Il s'agit de nos manufacturiers canadiens-français de bonbons et de biscuits. Comment traitent-ils notre langue? Des faits observés, la réponse a jailli, précise. Et c'est encore un abandon de nos droits, absolument inexcusable, que nous avons dû enregistrer.

Abordons aujourd'hui une deuxième catégorie de commerçants: les marchands d'articles de sport. Le saint n'est pas trop brusque. Nous passons des favoris de l'enfance aux favoris de la jeunesse. L'influence des seconds vient se superposer à celle des premiers. Exercée en sens contraire, elle peut réparer le mal déjà accompli, du moins enrayer ses progrès; de même nature, elle enracine à jamais les germes d'anglicisation semés dans l'âme.

Heureusement, une mentalité plus fière semble régner dans le nouveau domaine que nous explorons. Les noms des marchands canadiens-français y sonnent clairs et purs, leurs annonces se présentent dans les deux langues, leurs catalogues constituent une vraie réaction contre la tendance ambiante. Ces faits sont généraux. Ils nous consolent de tant d'autres défaillances. Ils raffermisent nos cœurs. Pourquoi faut-il que deux ou trois exceptions viennent assombrir notre joie? Telle maison, par exemple, qui publie un excellent catalogue français sur "l'armurerie moderne", n'offre aux amateurs de crosse, de balle-au-champ et autres jeux populaires, qu'une brochure "Spring and Summer Sports", écrite, de la première à la dernière page, uniquement en anglais. Soutenir que cette brochure ne s'adresse pas à nos compatriotes serait puéril, puisqu'ils composent presque exclusivement la clientèle de cette maison, que c'est là son seul catalogue pour ces sports, qu'il contient les couleurs du Laval et du National, et que d'ailleurs on nous l'a offert à nous et à quantité de gens dont ni le nom, ni le parler, ni l'air ne sont anglais.

Est-ce par mépris du français que cette maison et quelques autres agissent ainsi? Nous ne le croyons pas. Elles nous semblent obéir plutôt à des motifs d'ordre pécuniaire. Une importante compagnie américaine — Reach, par exemple, — leur permettrait de démarquer son catalogue. Elle se chargerait même, moyennant une légère rétribution, d'y imprimer leur nom, voire d'y insérer quelques pages spéciales. Et voilà, du coup, une grosse économie réalisée.

Va pour l'économie, mais le patriotisme, mais le culte de la langue et des idées qu'elle représente, sont-ce là choses à dédaigner? Si l'on se rabat sur la fortune — est-ce un crime, qu'est-ce donc que de lui livrer des âmes, l'âme surtout de la jeunesse? Et n'est-ce pas la lui livrer en quelque sorte que d'en chasser les mots qui la gardent française pour en introduire d'autres, dont le rôle est de la saxonniser?

On se rabat sur la difficulté de trouver pour chaque article le terme français. Elle est souvent réelle. Ne l'exagérons pas cependant. Quelques-uns des jeux en vogue au Canada ne sont guère connus en France, c'est vrai, mais: premièrement, un bon nombre le sont et l'objection ne saurait donc valoir pour eux; puis, deuxièmeement, la plupart des autres, grâce au travail admirable accompli en ces dernières années par la Société du Parler français et ses cercles collégiaux, peuvent maintenant se présenter, eux aussi, sous des dehors absolument français.

D'ailleurs — et nous l'avons dit dès le début — un bon nombre de marchands ont, sur ce point, compris leur devoir. Nous n'écrivons pas pour faire de la réclame à tel ou telle maison. Il nous est impossible cependant de ne pas signaler les deux catalogues "Armes" et "Sports d'hiver" que publiait l'an dernier la compagnie Larivière. Rien, croyons-nous, n'existe au pays dans ce genre, d'aussi parfait. La qualité du papier et la netteté des vignettes réjouiront les artistes. Pour nous, ce qui donne à ces catalogues leur haute valeur, c'est la part égale accordée aux deux langues et c'est aussi le soin de n'employer, soit en français, soit en anglais, que le mot propre. Quel jeune Canadien-français n'enrichirait son vocabulaire en lisant des indications comme celle-ci: "Carabine Winchester à un coup, calibre 22, percussion annulaire, canon 22 de 18 pouces, rayé, en acier bronzé au bled, miroirs réguliers, action à verrou, éjecteur automatique, pontet à volonte, crosse en noyer poli, plaque de couche en caoutchouc, démontable."

La Compagnie Larivière va publier bientôt son catalogue des jeux d'hiver. Nous espérons qu'il sera digne des deux précédents, qu'il les surpassera même en perfection. Les phrases, par exemple, pourraient être mieux construites. Il faudrait aussi écartier, avec plus de rigueur encore, tous ces parasites saxons qui rongent notre langue et sapent sourdement le patriotisme de la jeunesse. Puck n'a pas plus

"Choses de Chine"

Tel est le sujet de la conférence faite hier soir à l'Université Laval par le R. P. Fouillet, S. J. au bénéfice de la Crèche de la Miséricorde. — Joli programme musical.

Comme d'habitude, la soirée littéraire et musicale annuelle au bénéfice de la Crèche de la Miséricorde, fut un beau succès. La salle de l'Université Laval était remplie d'un auditoire très distingué.

En l'absence de S. G. Mgr Bruchési, Mgr Emile Roy, vicaire-général du diocèse, présidait. Il avait à ses côtés, M. l'abbé Dupuis, aumônier de la Crèche, le R. P. Fouillet, S. J., l'abbé Desjardins, secrétaire de l'Université Laval et plusieurs autres membres du clergé séculier et régulier.

Le clou de la soirée fut l'intéressante conférence du R. P. Fouillet, S. J., sur les "Choses de Chine". Ses lectures trouvèrent, un peu plus bas, un résumé très complet du charmant travail du révérend père.

Avant et après la conférence il y eut chant et déclamation.

Madame Savard-Bessette a très bien rendu "D'Amours éternelles" et "La face aux chansons", deux très jolies romances, la première de Brahms et la seconde de Fauré.

Mlle Marcelle Robert, une élève de M. et Mme Plamondon-Michot, interpréta avec beaucoup de grâce une mélodie de Massenet. Mlle Robert a fait honneur à ses professeurs et a prouvé qu'elle savait mettre à profit leurs excellents conseils. Mme Plamondon accompagnait son élève.

M. Héloïde Parent et Mlle Claire Nadeau, du Conservatoire Lassalle, ont chanté d'une façon charmante deux monologues très spirituels.

M. Amédée Roy, un ténor qu'on n'entend pas assez souvent, a chanté avec beaucoup d'âme et une diction parfaite "Hosanna", de Granier et "Boîte de Chine", de Van Nibor. M. Roy a été très bien applaudi.

M. Paul G. Ouhet était aussi au programme. Voici maintenant le résumé de la conférence du R. P. Fouillet, S. J.

J'ai hésité longtemps à accepter l'aimable invitation de M. l'abbé Dupuis à vous dire ce soir quelques mots sur la Chine. C'est qu'en effet, ce pays se trouve à l'heure présente, et pour emprunter une expression banale, à un tournant décisif de son histoire. Il semble se réveiller de la léthargie séculaire dans laquelle il était endormi, et aspirer à une nouvelle vie nationale pour laquelle il n'est pas mûr.

Il faudrait donc, pour donner une idée assez exacte de sa situation actuelle, remplir le double rôle d'historien du passé et de prophète de l'avenir. Or, j'avoue ma complète incompétence sur ces deux points, je me bornerai donc à vous donner un rapide aperçu des conditions et circonstances qui devaient amener, on peut dire fatalement, les événements actuels.

On a beaucoup parlé, et je crois, avec exagération, des antiques traditions de la Chine au point de vue de sa vie intellectuelle et scientifique. Parce que, aujourd'hui encore, à Pékin, on remarque d'anciens instruments astronomiques habilement construits, on a voulu en conclure que déjà 7 ou 8 siècles avant l'ère chrétienne, les Chinois étaient de savants astronomes. On oublie que ceux de ciel d'orient, où les nuits sont le plus souvent magnifiques, l'observation des astres s'impose comme naturellement. Presque tous les peuples d'orient, Chaldéens, Perses, Assyriens, ont eu le même culte pour l'astronomie. Et cette astronomie était surtout empirique, c'est-à-dire, qu'on cataloguait avec soin les phénomènes célestes visibles à l'œil nu, et que de la marche observée pendant un long espace de temps, on concluait et prédisait, approximativement, le retour des mêmes phénomènes. N'est-ce pas ainsi que les Chaldéens avaient dressé la table du Saros, c'est-à-dire, la période de 18 ans et 11 jours, après laquelle les éclipses de lune et de soleil se reproduisent avec les mêmes circonstances, à peu près. Il faut cependant mettre à l'acquisition de la Chine, la mesure de l'obligation de l'écliptique, par l'astronome Tchou-Kong, 1100 ans avant J.-C., s'il faut en croire Delandrey.

On peut dire aussi que leur vie littéraire était empirique et routinière. Apprendre par cœur, pendant plusieurs années, et sans les comprendre, de vieux livres classiques dont on ne donnera l'explication que plus tard, et dont on devra s'ingénier à imiter le style, voilà la tâche des élèves d'une école de la Chine. Les élèves de ces collèges classiques passent toutes leurs années à apprendre par cœur les odes d'Huac et les chants de Virgile sur l'Enéide, les éloges, etc., et que vers l'âge de 17 ans jusqu'à 25 et bien au-delà, ils s'occupent à manier, dans une composition qui sera l'objet des examens officiels, le style et la manière des poètes latins. Plus on s'approche du modèle, sans le copier, bien entendu, et plus on sera distingué dans la carrière littéraire qu'on aura choisie.

La voie est à peu près exclusive, à toutes les fonctions civiles et publiques. Comme s'il suffisait de savoir faire des vers de Virgile ou d'Huac, pour administrer sagement une province, ou pour construire un pont solide à Québec!...

Tels sont cependant les préjugés de la vieille Chine. Mais depuis plus d'un demi-siècle, la Chine s'est trouvée en contact avec les autres pays du monde.

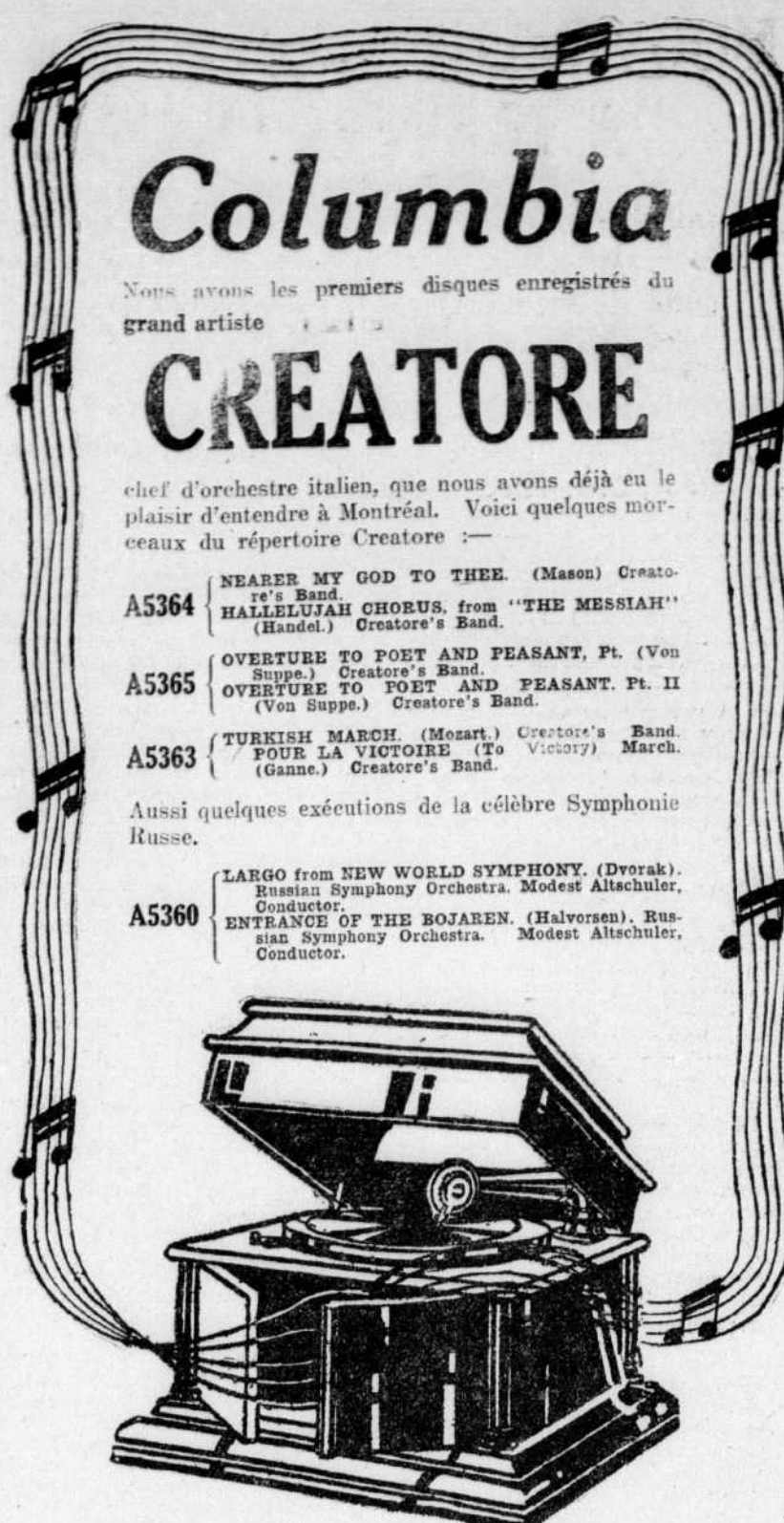
Les intérêts commerciaux lui ont

droit de cité en français que *catcher* ou *pitcher*. Trop longtemps ces vocables barbares ont retenti sur les lèvres de nos enfants, trop longtemps leurs mentalités en ont souffert. Une prescription énergique s'impose. Partielle, elle ne saurait être efficace. Qu'aucune exception ne soit donc tolérée.

Des listes françaises contenant tous les termes que requièrent nos jeux populaires ont été composées et publiées récemment. Il est facile à tout homme de bonne volonté de se les procurer. Rien de plus facile aussi que de faire venir d'une bonne maison parisienne, la maison Emile Carré, par exemple, 23 rue du Dessous des Berges, Paris (XIII) un catalogue d'articles de sport bien rédigé.

... Et si, après cela, quelques marchands — ce qu'à Dieu ne plaise — persistent dans leur attitude anti-patriotique, vous connaissez, jeunes gens, votre devoir: n'hésitez pas. Le boycottage est permis quand les droits les mieux établis sont foulés aux pieds et l'avenir de la race menacé.

PIERRE-HOMIER.



Columbia
Nous avons les premiers disques enregistrés du grand artiste

CREATORE

chef d'orchestre italien, que nous avons déjà eu le plaisir d'entendre à Montréal. Voici quelques morceaux du répertoire Creatore:—

A5364 NEARER MY GOD TO THEE. (Mason) Creatore's Band.
HALELUJAH CHORUS, from "THE MESSIAH" (Handel). Creatore's Band.

A5365 OVERTURE TO POET AND PEASANT, Pt. I. (Von Suppe). Creatore's Band.
OVERTURE TO POET AND PEASANT, Pt. II. (Von Suppe). Creatore's Band.

A5363 TURKISH MARCH. (Mozart). Creatore's Band.
POUR LA VICTOIRE (To Victory) March. (Ganne). Creatore's Band.

Aussi quelques exécutions de la célèbre Symphonie Russe.

A5360 LARGO from NEW WORLD SYMPHONY. (Dvorak). Russian Symphony Orchestra. Modest Altschuler, Conductor.
ENTRANCE OF THE BOJAREN. (Halvorsen). Russian Symphony Orchestra. Modest Altschuler, Conductor.

FOISY FRERES

210-216 Ste-Catherine Est, coin Sanguinet
— GROS ET DETAIL —

CULTURES TROPICALES

Pour renseignements s'adresser à

Jh. DEHERTOGH

— Agent général de —

EL SANDOVAL ASSOCIATION

ORIZABA RUBBER PLANTATION CO.
CHIVAL PLANTERS ASSOCIATION

97 Rue Saint-Jacques—Chambre 48.
Téléphone Main 4567. MONTREAL.

IMPORTATION DIRECTE DE:
Rananes, Oranges, Ananas, Citrons, Cacao, Vanille, Etc
CAOUTCHOUC

Encouragez les

AMIS!!

Tout en ayant un travail bien fait à un prix minime.

DEMANDEZ NOS SOUMISSIONS

Imprimerie du Devoir
Dép. des Impression
711, Rue Saint-Jacques

Funérailles de M. Maxime Piette

Joliette, 29. — Les funérailles de M. Maxime Piette ont eu lieu ici, mercredi matin, M. le chanoine N. Ferland, curé de la paroisse, a chanté le service, ayant comme diacre, M. T. Deschênes, et M. G. Robitaille, comme sous-diacre. Mgr Archambault était au trône, et a présidé l'absoute. Il était assisté du Révérend Père M. Roberge, et de M. l'abbé Frs Pelland, curé à Saint-Etienne. M. le chanoine F. N. Piette, curé de la cathédrale de Joliette, et M. l'abbé Alphonse Piette, fils du défunt, ont dit la messe aux autels latéraux. On remarquait au chœur: MM. les chanoines D. Laforest, curé de Saint-Paul, et Eustache Dugas, les révérends Pères Joly, E. Foucher, J. Morin, D. Charrette, C.S.V., MM. les curés F. Mondou, de Saint-Thomas, R. Bonin, de Saint-Barthélemi, Ls. Bonin, de Saint-Roch, P. Desrosiers, de l'Île Saint-Ignace, Aug. Picotte, de Lanoir, O. Houle, de Saint-Jacques, Curé de la Sainte-Marie-Salomon, D. Borielleau, de l'Île Dupas, Ducharme, de Saint-Zénon; MM. les abbés Ph. Perrin, Th. Marchand, Deschamps, de Montréal; N. Aumont, A. Lachapelle, H. Lamarche, Ls. Beaudry, A. Roch, M. Clermont, Jacques Brien, R. Laval, Jos. Dugasiers, A. Landry, Forest, N. Pagé, A. Ducharme, I. Gervais.

Tout un village en quarantaine

LE CONSEIL PROVINCIAL D'HYGIENE PREND DES MESURES SEVERES A L'ENDROIT DE LA MUNICIPALITE DE SAINT-AGAPIT OU IL Y A VINGT-CING CAS DE VARIOLE.

Le Conseil Provincial d'Hygiène a pris des mesures sévères contre la municipalité de Saint-Agapit, situé entre Lévis et Victoriaville, où l'on signale 25 cas de variole. Le maire a été notifié de l'envoi d'un inspecteur qui surveillera le travail des autorités et qui, s'il n'est pas satisfait de ce qu'on fera pour remédier au mal, se substituera aux autorités et fera l'ouvrage à leurs frais. Le Conseil a obtenu du Grand-Tronc qu'il refusera de laisser arrêter ses convois à Saint-Agapit, tant que la situation ne sera pas améliorée. Comme il y a de la variole au bureau de poste du village, le conseil d'hygiène a demandé au ministre des Postes de le fermer jusqu'à ce qu'il reçoive un rapport favorable.

On se plaint qu'un médecin, ayant trouvé deux varioleux: une petite fille et une religieuse, ait négligé de les signaler aux autorités. Ce même médecin aurait été malgré cela nommé directeur d'hygiène du village.

Chez le Coroner

Le jury du coroner a rendu, hier, un verdict de suicide dans le cas du jeune Ben Pelton, trouvé mourant dans l'escalier de sa maison de pension.

L'autopsie a révélé que Pelton avait avalé une forte dose d'acide carbolique.

On attribue cet acte au découragement.

On n'a pas encore identifié le vieillard mort subitement, samedi dernier, sur la rue Cherrier. Dans ce cas, le jury a rendu un verdict de mort naturelle.

Dans le cas du vieillard Brooks, trouvé flottant sur le fleuve, à la Pointe Saint-Charles, le verdict a été: mort accidentelle.

Après enquête sommaire, le coroner a disposé du corps de Charles Howlett qui s'est suicidé, hier soir, en s'asphyxiant avec du gaz.

Un candidat démissionne

M. SAMUEL THOMPSON SE RETIRE DE LA LUTTE POUR LE POSTE DE COMMISSAIRE. — LES CITOYENS SE DESINTERESSENT DE LA BATAILLE.

Un des candidats au poste de commissaire, M. Samuel Thompson, a décidé de retirer sa candidature. Il s'est présenté hier soir à 4 heures, au bureau du secrétaire municipal et a annoncé officiellement devant deux témoins, MM. D. Parker et P. Thompson, qu'il abandonnait la lutte.

Tout le monde s'étonne que M. Clearlake ne tienne aucune assemblée. D'autre part, M. Giroux lui, qui tient des assemblées, n'a guère de succès; au contraire, il a tenu trois assemblées; à la première, l'assistance était de 40 personnes, à la seconde de 50 et à la dernière, au quartier Delorimier, M. Giroux ne put adresser la parole faute d'auditeurs.

M. Godfrey n'a guère plus de succès, puisqu'à l'assemblée du Monument National d'hier soir, un membre de l'Association des Citoyens n'a compté que 272 personnes exactement.

Les suffragettes et la justice

Londres, 28. — Mme Pankhurst, Mme M. Pelhick Lawrence, instigatrices du mouvement en faveur du vote féminin, et Mme Tuke, ont de nouveau comparu devant le magistrat de police sous l'accusation de conspiration et de menace de causer des dommages à la propriété. La cour était remplie de personnes appartenant à la meilleure société. La cause a roulé sur les sommes payées pour la location des salles. L'affaire fut ajournée.

Hier, le juge Robert Wallace a condamné à la prison un autre groupe de suffragettes qui, le premier et le quatre mars dernier brisèrent les vitres de certains magasins. La plupart de ces "dames" devront passer quatre mois à l'ombre.

Ce journal est imprimé au No 711, rue Saint-Jacques, à Montréal, par "La Publicité" (A responsabilité limitée), Henri Bourassa, directeur-général.

MOUVEMENT GREVISTE A TRAVERS LE MONDE

Les mineurs anglais accepteront-ils la loi du salaire minimum?—On n'a plus d'espoir d'éviter la grève générale des mineurs américains qui affectera 500,000 hommes.—Des petites grèves sévissent un peu partout de par le monde

LES MINEURS ANGLAIS

Londres, 29. — La situation change, ici, d'une manière appréciable. Le bill Asquith est devenu loi, il ne lui manque que la sanction royale. La chambre des lords l'a adopté sans amendement.

Le nombre de ceux qui ont repris le travail est relativement petit; les mineurs, bien que favorables à la cessation de la grève, attendent le résultat du vote référendum avant d'agir. Quant aux troubles que l'on craignait, ils ne se sont pas produits; la mobilisation des troupes a sans doute eu l'effet d'apaiser les agitateurs.

La plupart des chefs d'organisation recommandent aux mineurs d'accepter la loi et d'en tirer le meilleur profit possible.

Le premier ministre a eu une longue entrevue avec le Roi au sujet de la grève. Sa Majesté se tient au courant des événements.

M. Asquith, parlant aux Communes, a fait appel aux mineurs, les priant d'accepter la loi qui leur accorde ce qu'ils demandaient depuis longtemps, le salaire minimum. Cette loi leur servira à obtenir des salaires raisonnables.

Thomas Richards, député aux Communes, et secrétaire de la Fédération du pays de Galles, croit que la mise des mineurs de ce district votera pour la fin de la grève.

Lord Glanville, le magnat du charbon, déclare que la crise aura été une excellente affaire pour l'industrie houillère.

GREVE DES MINEURS AMERICAINS

Cleveland, Ohio, 29. — Il y a peu d'espoir d'éviter une grève générale des mineurs américains le premier avril prochain. La conférence des mineurs et des patrons n'a abouti à rien, on s'y attendait beaucoup.

Il ne reste pratiquement que deux jours avant le grand événement et il n'est pas probable qu'on puisse s'entendre d'ici là pour éviter la grève.

Les mineurs d'anthracite de la Pennsylvanie cessent tout travail dimanche, à minuit, leur contrat d'entente avec les patrons expire à cette date.

Quant aux mineurs de bitume dans les autres régions minières, ils arrêteront aussi probablement les travaux dimanche, leur contrat étant également terminé, et n'ayant pas été renouvelé.

Si la grève est déclarée, ce sera une perte quotidienne de \$1,000,000, pour les mineurs.

500,000 hommes se mettront en grève New-York, 28. — La déclaration suivante a été publiée, cet après-midi, par le comité représentant les propriétaires de mines d'anthracite et de charbon.

«Depuis quelques jours, certains rapports ont circulé disant que les propriétaires de mines employaient des briseurs de grèves.

«Jamais il ne nous est venu l'idée d'organiser le travail dans nos mines en employant des étrangers, dans le passé. Nous n'avons pas changé de ligne de conduite. Les propriétaires de mines n'ont pas d'hommes pour remplacer leurs employés actuels, si ceux-ci les quittent.

«Les propriétaires de mines n'ont pas non plus été notifiés officiellement que les mineurs abandonneraient le travail le premier avril. La présente entente expirait le trentième mars et il a été rapporté que les employés des compagnies d'anthracite ne continueraient pas le travail après cette date.

«Les exploiters de mines ont fait une proposition définitive de renouveler pour une période de trois années,

l'entente actuelle et les mineurs ont refusé. A la dernière conférence, les propriétaires ont déclaré être prêts à discuter toute question avec leurs employés.

«Si le premier avril, les mineurs cessent de travailler, les inconvénients et les dommages que le public subira ne seront donc pas imputables aux propriétaires de mines.

Le Reading Railway, qui fait en grande partie le transport du charbon en profit pour garder le charbon qu'il transporte et le mettre en réserve en cas d'urgence.

A une réunion des maires de la Pennsylvanie, il a été décidé d'appeler au président Taft, pour qu'il nomme une commission de conciliation pour éviter la grève.

NEW-BEDFORD, 28. — L'association des manufacturiers de cette ville a consenti à accorder une augmentation de dix pour cent aux employés.

Il n'y aura donc pas de grève. Les filatures emploient 30,000 ouvriers qui bénéficieront de cet avantage.

INGENIEURS-MECANICIENS

New-York, 29. — Warren S. Stone, président de la Fédération des ingénieurs-mécaniciens a déclaré aujourd'hui que la grève sera votée par 23,000 adhérents contre 2,000, le 10 avril prochain.

Il est étonnant, dit M. Stone, que les représentants des chemins de fer de l'est ne nous répondent pas que nous n'avons pas besoin d'augmentation; ils disent simplement qu'ils ne sont pas capables de nous accorder cette augmentation, parce qu'ils ne peuvent augmenter le taux du transport des marchandises.

L'Interstate Commerce Commission s'oppose à toute augmentation, et comme la commission représente le public, elle ne trouve pas la pierre d'achoppement. C'est pour quoi, je répète que le public devrait être convaincu que les réseaux de chemins de fer devraient charger plus cher pour le transport des marchandises et que c'est ce qui arrivera.

GREVE REGLEE

Les employés de la «Ottawa Car Works» qui étaient en grève depuis plusieurs jours, sont retournés au travail ce matin. Bien que les grévistes n'aient pas obtenu tout ce qu'ils demandaient, la compagnie en ayant accordé à peu près la moitié, les grévistes se sont satisfaits. Tout de même, les employés devront signer une entente d'un an, d'après laquelle aucune nouvelle demande ne sera faite par eux.

TAILLEURS ALLEMANDS

La grève générale des tailleurs-couturiers qui cédait la semaine dernière sera bientôt réglée à l'avantage partiel des grévistes. Ils obtiendront une augmentation de 5 pour cent et reprendront le travail en attendant que leurs autres griefs soient pris en considération par un comité d'arbitrage.

EN ESPAGNE

Valadolid, Espagne, 29. — Quatre mille employés des chemins de fer du Nord se sont mis en grève hier; ils demandent une augmentation de 25 pour cent.

TAILLEURS-COUTURIERS

Rochester, 29. — Les tailleurs-couturiers de Rochester ont voté la grève pour une augmentation de 10 pour cent et l'abolition du sweating system et du travail des enfants.

RESTE MEFIANT, SOUVENT HOSTILE, LES BIENS DES JESUITES ET DES RECOLLES SONT TOUJOURS SANS ATTRIBUTION DEFINIE, A L'ENCONTRE DE LA VOLONTÉ DES DONATEURS. LA REORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE AVANT 1824 FUT DONC UNE OEUVRE ENTIEREMENT PRIVEE, QUAND CEPENDANT LE CLERGÉ NE SUFFISAIT PLUS AUX BESOINS DES PAROISSES. L'INSTRUCTION PRIMAIRE GARÇONS CONNUT DÉ LE LENDemain DE LA Cession son heure d'angoisse. L'école élémentaire des Jésuites de Québec fut fermée. Murray reçoit l'ordre de «donner tout l'encouragement possible à l'érection d'écoles protestantes (7 décembre 1763). Il est difficile d'établir le nombre des écoles de garçons pendant la demi-siècle qui suit la conquête. Les Sulpiciens à Montréal, le séminaire à Québec, quelques Frères Récollets dans les campagnes, quelques classes tenues dans les presbytères, telles sont les statistiques probables de cet enseignement. Anbury écrit en 1776: «De trois lieues en trois lieues, on trouve une espèce de petit village qui consiste en une école, une auberge, quelques maisons...» L'éducation, disait une pétition, en 1783, n'est honnête et négligée dans cette province que par le défaut des maîtres et professeurs en tous genres... de sorte que... la province se trouve dans un pressant besoin de secours étrangers... En 1789, l'enseignement de l'école élémentaire se peine l'infériorité de l'instruction. C'était la conséquence fatale, prévue et voulue du système d'oppression inaugurée en 1763. Il y avait longtemps que nos maîtres gagnaient ce moment de détresse.

Il nous offrirent le système hybride de 1801. Les écoles de l'institution royale restèrent vides. L'enseignement libre progressa rapidement. Peu de parrains selon Bédard, sont dépourvus d'écoles, en 1825. L'instruction des filles avait moins souffert. Les Ursulines à Québec et aux Trois-Rivières, les Sœurs de la Congrégation — 12 écoles à la campagne en 1784 — voient cependant leur nombre diminuer en 1790. De nombreuses écoles libres s'ouvrent partout à partir de 1801. Le recrutement des religieuses devient plus facile. Le peuple de notre province, plus confiant dans l'avenir entre enfin dans l'ère de la liberté scolaire moderne.

Ce résumé incomplet montre néanmoins l'importance de l'étude historique préparée par M. l'abbé Desrosiers. Le Président, après avoir donné lui-même quelques aperçus sur l'œuvre accomplie depuis la conquête au point de vue de l'instruction publique invite Monsieur l'abbé Perrier à exprimer son opinion sur le même sujet. Par des statistiques et des documents il réfuta la fausseté des arguments apportés dans la campagne de dénigrement que certains journaux et des ennemis de notre race font contre les institutions scolaires de notre province. Il donna lecture d'une correspondance publiée par un nommé Ross dans le journal «The Globe» de Toronto au mois de février dernier où la mauvaise foi était mise à une complète ignorance de la vérité historique et des faits.

Le Révérend Père Directeur conclut cette intéressante discussion par des statistiques sur la question scolaire en France.

Politique Canadienne

Les élections en Colombie Anglaise

PAS UN SEUL LIBERAL N'A ETE ELU. — L'OPPOSITION SE COMPOSERA PEUT-ETRE DE DEUX SOCIALISTES. — SUR 42 DEPUTES, LE GOUVERNEMENT MCBRIDE COMPTA 40 PARTISANS.

Vancouver, 29. — Pas un seul libéral n'a été élu hier, aux élections provinciales. Sur une chambre de 42 membres, le premier ministre McBride comptera au moins quatorze partisans en cas d'élection.

A une réunion des maires de la Colombie-Anglaise, on a décidé d'appeler au président Taft, pour qu'il nomme une commission de conciliation pour éviter la grève.

NEW-BEDFORD, 28. — L'association des manufacturiers de cette ville a consenti à accorder une augmentation de dix pour cent aux employés.

Il n'y aura donc pas de grève. Les filatures emploient 30,000 ouvriers qui bénéficieront de cet avantage.

INGENIEURS-MECANICIENS

New-York, 29. — Warren S. Stone, président de la Fédération des ingénieurs-mécaniciens a déclaré aujourd'hui que la grève sera votée par 23,000 adhérents contre 2,000, le 10 avril prochain.

Il est étonnant, dit M. Stone, que les représentants des chemins de fer de l'est ne nous répondent pas que nous n'avons pas besoin d'augmentation; ils disent simplement qu'ils ne sont pas capables de nous accorder cette augmentation, parce qu'ils ne peuvent augmenter le taux du transport des marchandises.

L'Interstate Commerce Commission s'oppose à toute augmentation, et comme la commission représente le public, elle ne trouve pas la pierre d'achoppement. C'est pour quoi, je répète que le public devrait être convaincu que les réseaux de chemins de fer devraient charger plus cher pour le transport des marchandises et que c'est ce qui arrivera.

GREVE REGLEE

Les employés de la «Ottawa Car Works» qui étaient en grève depuis plusieurs jours, sont retournés au travail ce matin. Bien que les grévistes n'aient pas obtenu tout ce qu'ils demandaient, la compagnie en ayant accordé à peu près la moitié, les grévistes se sont satisfaits. Tout de même, les employés devront signer une entente d'un an, d'après laquelle aucune nouvelle demande ne sera faite par eux.

TAILLEURS ALLEMANDS

La grève générale des tailleurs-couturiers qui cédait la semaine dernière sera bientôt réglée à l'avantage partiel des grévistes. Ils obtiendront une augmentation de 5 pour cent et reprendront le travail en attendant que leurs autres griefs soient pris en considération par un comité d'arbitrage.

EN ESPAGNE

Valadolid, Espagne, 29. — Quatre mille employés des chemins de fer du Nord se sont mis en grève hier; ils demandent une augmentation de 25 pour cent.

TAILLEURS-COUTURIERS

Rochester, 29. — Les tailleurs-couturiers de Rochester ont voté la grève pour une augmentation de 10 pour cent et l'abolition du sweating system et du travail des enfants.

RESTE MEFIANT, SOUVENT HOSTILE, LES BIENS DES JESUITES ET DES RECOLLES SONT TOUJOURS SANS ATTRIBUTION DEFINIE, A L'ENCONTRE DE LA VOLONTÉ DES DONATEURS. LA REORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE AVANT 1824 FUT DONC UNE OEUVRE ENTIEREMENT PRIVEE, QUAND CEPENDANT LE CLERGÉ NE SUFFISAIT PLUS AUX BESOINS DES PAROISSES. L'INSTRUCTION PRIMAIRE GARÇONS CONNUT DÉ LE LENDemain DE LA Cession son heure d'angoisse. L'école élémentaire des Jésuites de Québec fut fermée. Murray reçoit l'ordre de «donner tout l'encouragement possible à l'érection d'écoles protestantes (7 décembre 1763). Il est difficile d'établir le nombre des écoles de garçons pendant la demi-siècle qui suit la conquête. Les Sulpiciens à Montréal, le séminaire à Québec, quelques Frères Récollets dans les campagnes, quelques classes tenues dans les presbytères, telles sont les statistiques probables de cet enseignement. Anbury écrit en 1776: «De trois lieues en trois lieues, on trouve une espèce de petit village qui consiste en une école, une auberge, quelques maisons...» L'éducation, disait une pétition, en 1783, n'est honnête et négligée dans cette province que par le défaut des maîtres et professeurs en tous genres... de sorte que... la province se trouve dans un pressant besoin de secours étrangers... En 1789, l'enseignement de l'école élémentaire se peine l'infériorité de l'instruction. C'était la conséquence fatale, prévue et voulue du système d'oppression inaugurée en 1763. Il y avait longtemps que nos maîtres gagnaient ce moment de détresse.

Il nous offrirent le système hybride de 1801. Les écoles de l'institution royale restèrent vides. L'enseignement libre progressa rapidement. Peu de parrains selon Bédard, sont dépourvus d'écoles, en 1825. L'instruction des filles avait moins souffert. Les Ursulines à Québec et aux Trois-Rivières, les Sœurs de la Congrégation — 12 écoles à la campagne en 1784 — voient cependant leur nombre diminuer en 1790. De nombreuses écoles libres s'ouvrent partout à partir de 1801. Le recrutement des religieuses devient plus facile. Le peuple de notre province, plus confiant dans l'avenir entre enfin dans l'ère de la liberté scolaire moderne.

Ce résumé incomplet montre néanmoins l'importance de l'étude historique préparée par M. l'abbé Desrosiers. Le Président, après avoir donné lui-même quelques aperçus sur l'œuvre accomplie depuis la conquête au point de vue de l'instruction publique invite Monsieur l'abbé Perrier à exprimer son opinion sur le même sujet. Par des statistiques et des documents il réfuta la fausseté des arguments apportés dans la campagne de dénigrement que certains journaux et des ennemis de notre race font contre les institutions scolaires de notre province. Il donna lecture d'une correspondance publiée par un nommé Ross dans le journal «The Globe» de Toronto au mois de février dernier où la mauvaise foi était mise à une complète ignorance de la vérité historique et des faits.

Le Révérend Père Directeur conclut cette intéressante discussion par des statistiques sur la question scolaire en France.

Le Congrès de la Langue Française

SEANCE A SAINT-JUSTIN

On nous écrit de Saint-Justin:

Jeudi, le 21 mars, avait lieu dans l'église de Saint-Justin, une réunion à propos de la langue française. Dans le chœur on avait dressé pour les orateurs une estrade entourée de verdure, des drapeaux du Sacré-Cœur et de Saint-Père, et des bustes de Pie X et de Jacques-Cartier.

A deux heures précises, la nef, le jubé et les bas-côtés de l'église étaient envahis, par la foule avide d'entendre les orateurs. La séance s'ouvrit par le chant national: «O Canada, terre de nos pères», donné par les hommes: «Puis M. l'abbé Joseph Gélinais, professeur à l'école des Trois-Rivières, fit l'historique de la langue française au Canada. La parole chaude et éloquent de l'orateur en montrant les luttes de nos pères pour la défense de notre langue française, alla droit au cœur et plusieurs essayèrent une larme au récit des héroïques efforts déployés par nos pères pour la conservation de ce patrimoine sacré. Comme nous le disais à bien l'orateur, montrons-nous en tout et partout fiers de notre langue et de notre titre de Canadiens-français.

M. l'abbé Blondin, curé de Sainte-Monique nous fit ensuite entendre le chant: «Un Canadien errant».

M. l'abbé Napoléon Bastien, aussi professeur au séminaire des Trois-Rivières, nous montra dans un court mais instructif entretien les rapports de la foi et de la langue. Notre langue française, nous dit l'orateur, est tellement liée à notre foi que nous ne pouvons les séparer: notre foi est la première, c'est travailler à l'affaiblissement de la seconde, tellement est vrai ce proverbe: Celui qui rougit de sa langue ne tarde pas à rougir de sa foi.

Un petit entracte tout plein d'actualités vint faire diversion à l'attention sérieuse apportée à l'audition des discours. Un petit dialogue intitulé: «Pour la langue de nos mères», joué par deux enfants de l'école intéressa vivement les spectateurs.

Le reste de la séance fut consacré sous les yeux de la foule des discours précédents. Nos petits acteurs exécutèrent leur rôle à la perfection. Le petit Franco-Américain, avec son langage tout à l'anglaise et à l'américain, en tête-à-tête avec sa jeune sœur, Canadienne elle-même et de cœur et de langue, fut applaudi de tout le monde. Malgré son dédain pour sa langue maternelle et son enthousiasme un peu exagéré pour l'anglais, l'enthousiasme qu'il résuma dans son charmant: «Time is money and fun» il fut vaincu par les conseils et l'amitié intimes de sa petite sœur qui, dans son langage tout familier, sut l'amener à la raison, en lui rappelant le souvenir des luttes du passé, celui de sa mère reposant au cimetière et en opposant à la devise américaine celle de nos zouaves canadiens: «Aime Dieu et va t'en faire...» Nos petits acteurs nous quittèrent en chantant:

O Marie, ô Mère chérie, Garde au cœur canadien la foi des anciens jours, Qu'il monte jusqu'au ciel ce cri de la patrie: Catholique et Français toujours!

A eux toutes nos félicitations. M. le Dr Colombe de Saint-Justin, après avoir tracé devant l'auditoire les grandes lignes du Congrès de Langue française, invita ses compatriotes à s'unir, à ne former qu'un tout pour la défense de notre langue, question de vie et de mort pour nous, Canadiens-français.

Un quatrième orateur, M. l'abbé Jutra, curé de Tingwick, vint, avec sa parole toute de feu et son geste très expressif, entretenir la flamme du patriotisme allumé déjà dans le cœur des auditeurs. Avec sa grande élocution, il nous montra l'importance de la culture de la langue française. De même, mes amis, dit l'orateur, que vous surveillez la semence mise en terre, que vous en examinez la venue et les progrès, que vous en surveillez les alentours et y placez une bonne clôture afin de mettre le grain en sécurité; de même vous devez vous occuper d'une culture non moins précieuse: celle de notre belle langue française; oui, cultivez-la, développez-la en vous et autour de vous; veillez à ce que la rouille de l'anglisme ne vienne ni l'attaquer, ni la faire périr. Cet appel vibrant a eu son écho dans le cœur de tous. Que l'orateur soit convaincu qu'il n'a pas semé dans une terre stérile!

Comme complément au discours très éloquent de M. Jutra, un groupe de jeunes filles a formulé dans le chœur: «Il ne faut jamais, jamais, l'âme de la Nouvelle-France», la résolution bien énergique de rester fidèle à la langue de nos aïeux.

Parmi les considérations données par M. l'abbé Blondin, on a surtout remarqué les émotions pénibles ressenties par ce dernier dans un voyage aux États-Unis où, arrivant dans une famille canadienne bien chère, dont il était séparé depuis onze ans, il fut accueilli par une fillette parlant anglais.

«Je crus, dit l'orateur, avec un accent où se trahissait l'émotion, entrer dans un palais de glace.» Ces considérations ne sont que trop vraies à notre époque où une foule de nôtres abandonnent la langue maternelle des qu'ils ont mis le pied sur la terre américaine.

Monsieur Gélinais remercia ensuite chaleureusement ses paroissiens de leur nombreuse assistance et de la bienveillante attention que tous avaient prêtée aux orateurs. Il engagea de nouveau l'auditoire à tenir fermement à cette belle langue dont on venait de faire l'éloge, car ajouta-t-il, notre langue vient du ciel. N'est-ce pas en français que la sainte Vierge parla à Lourdes en 1858? Soyons donc fiers d'un si noble héritage et défendons-le envers et contre tous, même au prix des plus grands sacrifices.

Un groupe de petites filles vêtues de blanc, drapeaux en mains, vinrent à leur tour dire à l'assistance qu'elles aussi avaient bien compris et bien senti toutes les belles choses qui avaient été dites; aussi virent-elles, comme elles nous le disaient naïvement, qu'il «tout fort» leurs sentiments. Voilà pourquoi, agitant leurs petits drapeaux, elles lancèrent aux voûtes du sanctuaire leurs vivats enfantins:

Vive le Sacré-Cœur!
Vive Pie X!
Vive Jeanne d'Arc!
Vive notre terre canadienne!
Vive notre belle langue française!
Vive notre vénéré Père et Curé Mgr Gélinais!

Où, pouvons-nous dire à la suite de ces petites, heureux sommes-nous d'avoir passé deux heures si agréables et si courtes à l'étude de notre histoire et de notre langue. Écrivons-nous, en terminant, avec Albert Lozeau:

O belle, ô noble langue française!

Le Congrès de la Langue Française

SEANCE A SAINT-JUSTIN

On nous écrit de Saint-Justin:

Jeudi, le 21 mars, avait lieu dans l'église de Saint-Justin, une réunion à propos de la langue française. Dans le chœur on avait dressé pour les orateurs une estrade entourée de verdure, des drapeaux du Sacré-Cœur et de Saint-Père, et des bustes de Pie X et de Jacques-Cartier.

A deux heures précises, la nef, le jubé et les bas-côtés de l'église étaient envahis, par la foule avide d'entendre les orateurs. La séance s'ouvrit par le chant national: «O Canada, terre de nos pères», donné par les hommes: «Puis M. l'abbé Joseph Gélinais, professeur à l'école des Trois-Rivières, fit l'historique de la langue française au Canada. La parole chaude et éloquent de l'orateur en montrant les luttes de nos pères pour la défense de notre langue française, alla droit au cœur et plusieurs essayèrent une larme au récit des héroïques efforts déployés par nos pères pour la conservation de ce patrimoine sacré. Comme nous le disais à bien l'orateur, montrons-nous en tout et partout fiers de notre langue et de notre titre de Canadiens-français.

M. l'abbé Blondin, curé de Sainte-Monique nous fit ensuite entendre le chant: «Un Canadien errant».

M. l'abbé Napoléon Bastien, aussi professeur au séminaire des Trois-Rivières, nous montra dans un court mais instructif entretien les rapports de la foi et de la langue. Notre langue française, nous dit l'orateur, est tellement liée à notre foi que nous ne pouvons les séparer: notre foi est la première, c'est travailler à l'affaiblissement de la seconde, tellement est vrai ce proverbe: Celui qui rougit de sa langue ne tarde pas à rougir de sa foi.

Un petit entracte tout plein d'actualités vint faire diversion à l'attention sérieuse apportée à l'audition des discours. Un petit dialogue intitulé: «Pour la langue de nos mères», joué par deux enfants de l'école intéressa vivement les spectateurs.

Le reste de la séance fut consacré sous les yeux de la foule des discours précédents. Nos petits acteurs exécutèrent leur rôle à la perfection. Le petit Franco-Américain, avec son langage tout à l'anglaise et à l'américain, en tête-à-tête avec sa jeune sœur, Canadienne elle-même et de cœur et de langue, fut applaudi de tout le monde. Malgré son dédain pour sa langue maternelle et son enthousiasme un peu exagéré pour l'anglais, l'enthousiasme qu'il résuma dans son charmant: «Time is money and fun» il fut vaincu par les conseils et l'amitié intimes de sa petite sœur qui, dans son langage tout familier, sut l'amener à la raison, en lui rappelant le souvenir des luttes du passé, celui de sa mère reposant au cimetière et en opposant à la devise américaine celle de nos zouaves canadiens: «Aime Dieu et va t'en faire...» Nos petits acteurs nous quittèrent en chantant:

O Marie, ô Mère chérie, Garde au cœur canadien la foi des anciens jours, Qu'il monte jusqu'au ciel ce cri de la patrie: Catholique et Français toujours!

A eux toutes nos félicitations. M. le Dr Colombe de Saint-Justin, après avoir tracé devant l'auditoire les grandes lignes du Congrès de Langue française, invita ses compatriotes à s'unir, à ne former qu'un tout pour la défense de notre langue, question de vie et de mort pour nous, Canadiens-français.

Un quatrième orateur, M. l'abbé Jutra, curé de Tingwick, vint, avec sa parole toute de feu et son geste très expressif, entretenir la flamme du patriotisme allumé déjà dans le cœur des auditeurs. Avec sa grande élocution, il nous montra l'importance de la culture de la langue française. De même, mes amis, dit l'orateur, que vous surveillez la semence mise en terre, que vous en examinez la venue et les progrès, que vous en surveillez les alentours et y placez une bonne clôture afin de mettre le grain en sécurité; de même vous devez vous occuper d'une culture non moins précieuse: celle de notre belle langue française; oui, cultivez-la, développez-la en vous et autour de vous; veillez à ce que la rouille de l'anglisme ne vienne ni l'attaquer, ni la faire périr. Cet appel vibrant a eu son écho dans le cœur de tous. Que l'orateur soit convaincu qu'il n'a pas semé dans une terre stérile!

Comme complément au discours très éloquent de M. Jutra, un groupe de jeunes filles a formulé dans le chœur: «Il ne faut jamais, jamais, l'âme de la Nouvelle-France», la résolution bien énergique de rester fidèle à la langue de nos aïeux.

Parmi les considérations données par M. l'abbé Blondin, on a surtout remarqué les émotions pénibles ressenties par ce dernier dans un voyage aux États-Unis où, arrivant dans une famille canadienne bien chère, dont il était séparé depuis onze ans, il fut accueilli par une fillette parlant anglais.

«Je crus, dit l'orateur, avec un accent où se trahissait l'émotion, entrer dans un palais de glace.» Ces considérations ne sont que trop vraies à notre époque où une foule de nôtres abandonnent la langue maternelle des qu'ils ont mis le pied sur la terre américaine.

Monsieur Gélinais remercia ensuite chaleureusement ses paroissiens de leur nombreuse assistance et de la bienveillante attention que tous avaient prêtée aux orateurs. Il engagea de nouveau l'auditoire à tenir fermement à cette belle langue dont on venait de faire l'éloge, car ajouta-t-il, notre langue vient du ciel. N'est-ce pas en français que la sainte Vierge parla à Lourdes en 1858? Soyons donc fiers d'un si noble héritage et défendons-le envers et contre tous, même au prix des plus grands sacrifices.

Un groupe de petites filles vêtues de blanc, drapeaux en mains, vinrent à leur tour dire à l'assistance qu'elles aussi avaient bien compris et bien senti toutes les belles choses qui avaient été dites; aussi virent-elles, comme elles nous le disaient naïvement, qu'il «tout fort» leurs sentiments. Voilà pourquoi, agitant leurs petits drapeaux, elles lancèrent aux voûtes du sanctuaire leurs vivats enfantins:

Vive le Sacré-Cœur!
Vive Pie X!
Vive Jeanne d'Arc!
Vive notre terre canadienne!
Vive notre belle langue française!
Vive notre vénéré Père et Curé Mgr Gélinais!

Où, pouvons-nous dire à la suite de ces petites, heureux sommes-nous d'avoir passé deux heures si agréables et si courtes à l'étude de notre histoire et de notre langue. Écrivons-nous, en terminant, avec Albert Lozeau:

O belle, ô noble langue française!

Le Congrès de la Langue Française

SEANCE A SAINT-JUSTIN

On nous écrit de Saint-Justin:

Jeudi, le 21 mars, avait lieu dans l'église de Saint-Justin, une réunion à propos de la langue française. Dans le chœur on avait dressé pour les orateurs une estrade entourée de verdure, des drapeaux du Sacré-Cœur et de Saint-Père, et des bustes de Pie X et de Jacques-Cartier.

A deux heures précises, la nef, le jubé et les bas-côtés de l'église étaient envahis, par la foule avide d'entendre les orateurs. La séance s'ouvrit par le chant national: «O Canada, terre de nos pères», donné par les hommes: «Puis M. l'abbé Joseph Gélinais, professeur à l'école des Trois-Rivières, fit l'historique de la langue française au Canada. La parole chaude et éloquent de l'orateur en montrant les luttes de nos pères pour la défense de notre langue française, alla droit au cœur et plusieurs essayèrent une larme au récit des héroïques efforts déployés par nos pères pour la conservation de ce patrimoine sacré. Comme nous le disais à bien l'orateur, montrons-nous en tout et partout fiers de notre langue et de notre titre de Canadiens-français.

M. l'abbé Blondin, curé de Sainte-Monique nous fit ensuite entendre le chant: «Un Canadien errant».

M. l'abbé Napoléon Bastien, aussi professeur au séminaire des Trois-Rivières, nous montra dans un court mais instructif entretien les rapports de la foi et de la langue. Notre langue française, nous dit l'orateur, est tellement liée à notre foi que nous ne pouvons les séparer: notre foi est la première, c'est travailler à l'affaiblissement de la seconde, tellement est vrai ce proverbe: Celui qui rougit de sa langue ne tarde pas à rougir de sa foi.

Le Congrès de la Langue Française

SEANCE A SAINT-JUSTIN

On nous écrit de Saint-Justin:

Jeudi, le 21 mars, avait lieu dans l'église de Saint-Justin, une réunion à propos de la langue française. Dans le chœur on avait dressé pour les orateurs une estrade entourée de verdure, des drapeaux du Sacré-Cœur et de Saint-Père, et des bustes de Pie X et de Jacques-Cartier.

A deux heures précises, la nef, le jubé et les bas-côtés de l'église étaient envahis, par la foule avide d'entendre les orateurs. La séance s'ouvrit par le chant national: «O Canada, terre de nos pères», donné par les hommes: «Puis M. l'abbé Joseph Gélinais, professeur à l'école des Trois-Rivières, fit l'historique de la langue française au Canada. La parole chaude et éloquent de l'orateur en montrant les luttes de nos pères pour la défense de notre langue française, alla droit au cœur et plusieurs essayèrent une larme au récit des héroïques efforts déployés par nos pères pour la conservation de ce patrimoine sacré. Comme nous le disais à bien l'orateur, montrons-nous en tout et partout fiers de notre langue et de notre titre de Canadiens-français.

M. l'abbé Blondin, curé de Sainte-Monique nous fit ensuite entendre le chant: «Un Canadien errant».

LA VIE SPORTIVE

Les équipes se composeront de douze joueurs

LE PRÉSIDENT QUINN OPPOSE UN DÉMENTI

Toronto, 27. — Le président Percy J. Quinn, du Big Four, a été fort surpris de lire dans les journaux que la D. L. A. avait décidé de réduire ses équipes de crose à dix joueurs chacune. Il y oppose le démenti suivant: "La D. L. A. n'a rien décidé en ce sens, loin de là, car sa constitution précise que les équipes devront être composées de douze joueurs. Je ne vois dans cette nouvelle qu'une tentative faite par les rivaux du Big Four pour convaincre le public que ses clubs visent plus à faire de l'argent qu'à donner du sport d'hiver au public. Les amateurs se rassurent. Le Big Four évitait un changement aussi radical, car il entend donner satisfaction à ceux qui prétendent d'assister à ses joues."

Une belle partie

LES RÉGULIERS DES RED SOX NE PEUVENT BATTRE LES SUBSTITUTS

Hot Springs, Ark., 29. — Les réguliers et les substituts des Red Sox ont joué une magnifique partie, hier après-midi. Elle a été arrêtée après la neuvième reprise. Chaque équipe comptait alors six points. Ce sont les balles de Hageman que les jeunes ont frappées en lieux cers. Dans le cours de la septième reprise, ils accumulent quatre points. Cady fit un "home-run". Bushelman, l'autre lanceur des réguliers, n'accorda que trois coups réussis dans cinq innings. Deux coups bons pour un but chacun et un "home-run" par Bradley.

Pour les jeunes, Anderson lança pendant les cinq premiers innings. Ses adversaires comptèrent cinq coups, réussis pour trois points. Bodiet, qui le remplaça, accorda le même nombre de coups réussis qui donnèrent trois autres points aux réguliers. Cady a reçu pour les substituts. Numanaker et Thomas remplissent cette même fonction pour les réguliers. Au champ, Bradley, Stahl, Krug et Engle se sont distingués. Krug, qui remplaçait Wagner comme arrêt, a également bien joué, mais dans la dernière reprise, il a laissé passer la balle avec le résultat que Jack Lewis a compté pour les réguliers un point en faisant le score.

Sommaire : Réguliers : 6. Substituts : 6. Hits : Réguliers : 9. Substituts : 9. Erreurs : Réguliers : 1. Substituts : 5. Batteries : Bushelman et Hageman. Numanaker et Thomas; Anderson et Bodiet. Temps : 1.55. Arbitres : Burns et Planagan.

Rencontre nulle

LE PRÉSIDENT DU CLUB EST MIS EN ÉTAT D'ARRESTATION

Boston, Mass., 29. — Les assauts de boxe au Central Athletic Club, hier soir, n'ont pas causé plus d'excitation que l'arrestation de Joseph McCarthy, le président du club, quand il est sorti des salles, pendant l'exécution du programme de la séance. Il fut conduit au poste central de la police où il apprit qu'il est accusé de promouvoir des exhibitions de boxe illégales. Pour obtenir sa liberté provisoire, il dut fournir un cautionnement de \$500.

Le principal assaut de la séance fut celui de Johnny Connolly, d'Écosse, et Joe White, de South Boston. Il fut rapide et l'arbitre l'annula à la fin de la dixième et dernière reprise.

Ils sont défaits

LES RÉGULIERS DU BOSTON NATIONAL ONT TRIOMPHÉ PAR 9 A 3

Augusta, Ge., 29. — Les réguliers du Boston National ont surpassé les substituts dans leur toute dernière victoire, hier après-midi. Le résultat a donné 9 points à 3. Les substituts ont commis pas moins de huit erreurs. Perdue a lancé pour les réguliers. Il était en forme. Kling et Bariden ont reçu ses balles sans erreur aucune. Campbell a frappé un coup sûr, mais il n'a fait qu'un "catch" sensationnel.

Sommaire : Réguliers : 9. Substituts : 3. Hits : Réguliers : 14. Substituts : 11. Erreurs : Réguliers : 2. Substituts : 8. Batteries : Kling et Bariden; Mattern, Hess et Weaver, Monahan et Gowdy. Temps : 2.00. Arbitre : Farrell.

"Sainte-Cunégonde II"

Le club de crose "Sainte-Cunégonde II" a eu son assemblée annuelle dimanche dernier; voici quel fut le résultat des élections: Président: E. Carrigan. Vice-Président: N. Papi. Sec.-Trésorier: C. Robillard. Gérant et Cap: D. Lalonde. Tout club de la province désirant jouer avec le "Sainte-Cunégonde II" pendant la saison 1912 doit s'inscrire à D. Lalonde, 97, rue Workman, Montréal.

Il mendie maintenant

New-York, 29. — Albert Griffith, mieux connu par les sportsmen sous le nom de "Young Griffo", un des meilleurs pugilistes en Amérique, hier, y a quelques années, a comparu devant le juge Appleton, de la Men's Court, pour avoir mendié dans les rues. Il a été condamné à trois mois de détention.

Les Stars de retour

Le club de hockey Star, de la ligue de la cité, est de retour de Cleveland, où il a rencontré le club de Cleveland A.C. dans deux parties. Il a perdu la première partie par un score de 6 à 5 et il a gagné la seconde par celui de 1 à 0. Les joueurs de Cleveland ont déclaré que les Stars avaient joué des parties fort remplies d'intérêt.

Sur la piste de Charlestown

LES "OUTSIDERS" N'ONT PAS EU DE CHANCE HIER.

Charlestown, C. du S., 29. — La cote d'aujourd'hui n'a guère été favorable aux joueurs de long-shots. Voici les résultats des épreuves disputées: Première course, 4 furlongs: 1.—Miss Edith, 115, Peak, 1 à 5. 2.—Kinder Lou, 115, Turner, 11 à 5. 7 à 10, 2 à 7.

3.—Pretty Mollie, 115, Wildon, 8 à 1, 3 à 1, 6 à 5. Temps: 48 s. 4. Dainty Daffo, Stavano, Lady Robbins, Seal Brown, Marie T., Beth Stanley ont aussi couru.

Deuxième course, sept furlongs: 1.—Col. Brown, 102, Peak, 7 à 2, 7 à 1, 8 à 5. 2.—Jack Ellis, 108, Davenport, 7 à 1, 2 à 1, 8 à 5.

3.—Lucky George, 105, Gould, 8 à 1, 4 à 1, 2 à 1. Temps: 1.29 1/5. Grace Mc., Andriosa, Motherkins, Country Boy, John Milton, Arbutus, Fantasia, Sculpture, Choptank, Gilbert ont aussi couru.

Troisième course, six furlongs: 1.—Martin W., Littleton, 105, Peak 5 à 1, 8 à 5, 7 à 10. 2.—Granite, 107, Koerner, 2 à 1, 6 à 5, 7 à 10.

3.—Marjorie A., 102, Bruce, 6 à 1, 2 à 1, 4 à 5. Temps: 1.13 3/5. Height Easy, Sea Cliff, Electioneer, Pharaoh ont aussi couru.

Quatrième course, 11-6 mile: 1.—Judge Monk, 97, Ambrose, 7 à 2, 7 à 10, 1 à 3. 2.—Guy Fisher, 107, Wilson, 3 à 5, 1 à 4.

3.—Crackerbox, 84, Forsythe, 15 à 1, 4 à 1, 7 à 5. Temps: 1.48 2/5. Beaucoup, Mockler, Mob R., ont aussi couru.

Cinquième course, sept furlongs: 1.—Pardner, 107, 7 à 2, 1 à 2. 2.—Dipper, 96, Lounsbury, 16 à 1, 6 à 1, 5 à 2.

3.—Bay of Pleasure, 107, Turner, 10 à 1, 5 à 2, 6 à 5. Temps: 1.28 2/5. Tiek Tack, Pierre Dumas, Excelsior, Brouseau et Monsieur ont aussi couru.

Cette rencontre aura lieu demain. Les deux courses sont en forme superbe et on nous promet une épreuve intéressante.

Schrubb contre Tom Longboat

CES DEUX COUREURS SE RENCONTRENT DEMAIN.

Brookville, Ont., 29. — Le géant Cossett, du patinoir Brookville, a conclu des arrangements avec Longboat et Schrubb pour une course de 10 milles.

Cette rencontre aura lieu demain. Les deux coureurs sont en forme superbe et on nous promet une épreuve intéressante.

Con Jones à l'oeuvre

JIMMY HEWITT, SON REPRÉSENTANT, A ÉTÉ ENVOYÉ EN GÉNERAL TOM FITZGERALD.

Toronto, 29. — Le représentant de Con Jones, Jimmy Hewitt est arrivé ici hier. Dans le but d'engager trois joueurs d'attaque et un gardien de buts. Pour cette dernière position il avait les yeux sur Roy Kinsman, mais il n'a guère eu de succès car ce joueur avait été engagé par Querre.

Rien n'a été conclu avec Powers, Fitzgerald et Bader, mais il prétend avoir engagé Tom Fitzgerald, frère de Billy.

Le représentant de Con Jones se rendra aujourd'hui à Cornwall pour y engager Cary Hess. Réussira-t-il? Nous en doutons.

Le billard à Paris

RÉSULTATS DES SÉRIES POUR LE CHAMPIONNAT INTERNATIONAL.

Paris, 29. — La série pour le championnat international des amateurs de billard qui s'est continuée aujourd'hui a donné les résultats suivants: M. Artus (Blanc), Français, bat M. Poggenburg, Américain, par 400 points contre 257. Longues séries: vainqueur, 81; Poggenburg, 74. Moyennes: 12.92 et 8.56, respectivement.

M. Labouret, Français, bat M. Poon-oen, Allemand, par 400 points contre 331. Longues séries: vainqueur, 89; Poon-oen, 67. Moyennes: 10 et 8.27, respectivement.

Hier, M. Artus avait battu M. Maurer par 400 points contre 284, tandis que M. Agassier triomphait de M. Labouret par 400 points contre 278 et que M. Morier battait le comte de Drée par 400 points contre 202.

Séries Moyennes
M. Artus 31 12.90
M. Maurer 31 12.28
M. Agassier 46 8.69
M. Labouret 38 6.04
M. Morier 23 17.34
M. de Drée 23 8.78

Le Canadien aura une forte équipe

Le Canadien aura une forte équipe en ligne dans le "Big Four". George Kennedy ne recule devant rien et le succès qu'il a remporté en engageant Johnny Howard, démontre clairement que les clubs de la N.H.L. ont à déboursé beaucoup d'argent pour empêcher de retenir les services des joueurs qu'il a sur sa liste de réserve.

Plusieurs magnats veulent engager les joueurs qu'il a choisis mais on peut être certain qu'ils auront fort à faire car George veut avoir une équipe de toute première force et nous sommes persuadés qu'il y réussira.

CLEMENT EST ENGAGÉ

Le gérant Cattarinch nous a appris ce matin qu'Edmond Clément avait signé une fois de plus pour le National. Nous aurons donc le plaisir de voir de nouveau notre ami Clément à l'œuvre cette année.

"Money" est un excellent joueur de défense et ses services seront d'une grande valeur pour notre équipe.

Entre fumeurs.
— Enfin, les points noirs disparaissent peu à peu!
— Ah vous trouvez?
— Dame! Voyez, il n'y aura bientôt plus de charbon en Angleterre, et on annonce le départ de Légitimus!

— A la rue de Vincennes.
— Un frisson d'enthousiasme court dans les rangs de l'armée.
— Et dans ses Millerand....

AUX RAQUETTEURS

Une assemblée des clubs de raquetteurs de Montréal aura lieu ce soir à la salle Blondin et Corbell, coin des rues Sainte-Catherine et Visitation.

Tous les clubs sont priés de s'y faire représenter. Par ordre, J. N. O. LEDOUX, Sec.

Un appel aux Clubs de Baseball

ON A L'INTENTION D'AGRANDIR LE CIRCUIT PROVINCIAL

C'est dimanche après-midi, à deux heures, qu'aura lieu l'assemblée annuelle de la ligue de baseball canadienne de l'Est, chez le président St-Père, 217 rue Ontario.

On a l'intention d'agrandir le circuit provincial, et à cet effet, on fait appel aux clubs des villes où le baseball est en vogue, notamment St-Hyacinthe, Valleyfield, Grand'Mère, Shawinigan, Laprairie, etc.

Il est à souhaiter qu'il y ait une nombreuse délégation à l'assemblée de dimanche.

Lapointe-McKinnic

CES DEUX HOMMES SE RENCONTRENT AU THEATRE ROYAL CE SOIR. — FREED PEUT-IL VAINCRE SON ADVERSAIRE ?

Les amateurs de lutte libre entre athlètes très rapides et d'une grande souplesse apprendront avec plaisir que ce soir, au théâtre Royal, après la représentation habituelle, Fred Lapointe entrera dans l'arène pour se mesurer contre McKinnic, un des meilleurs spécialistes de la classe des poids légers, aux États-Unis.

Les nombreux partisans de Fred Lapointe se voudront pas manquer d'aller voir ce combat qui travaillera tous les jours assidûment pour se mettre en parfaite condition, sera capable de faire contre McKinnic ce qu'il a fait contre presque tous les adversaires de Tremblay. Gagnera-t-il contre McKinnic comme il a gagné contre St-Père et Billiter pour ne citer que ceux-ci? Lapointe est un jeune athlète très persévérant, qui a gagné les sympathies d'un grand nombre de nos sportsmen; il est très adroit et très courageux. S'il l'emporte, ce sera une victoire pour le public et pour le public ne lui ménagez pas ses applaudissements.

Les amateurs de yachting qui n'auraient pas l'opportunité de visiter le Salon pourraient se mettre en communication avec M. L. J. Marchand.

Rutt et Stal bons premiers

ILS GAGNENT LA COURSE DE SIX JOURS EN BICYCLETTE

Berlin, 29. — L'équipe Allemande-Hollandaise, représentée par Rutt et Stal, est arrivée première dans la course de six jours en bicyclette qui s'est terminée hier soir. La distance parcourue fut de 2,653 milles.

Lorenz et Saldow, Allemands, arrivèrent deuxième et les américains, Root et Moran, se classèrent troisième.

Les joueurs se rapportent

Les joueurs se rapportent

YEAGER, CURTIS ET GAUDIE SE SONT JOINTS, HIER, À L'ÉQUIPE DES ROYAUX.

L'arrivée de Yeager, Curtis et Gaudie a changé l'humour au géant Lush qui commença à désespérer. Demitté a signé son contrat avec les Royals et il ne reste plus que Handford, Burke et Hardy qui n'ont pas encore apposé leur signature.

Les joueurs pratiquent tous les jours et aujourd'hui, si le temps le permet, nos hommes joueront contre les Yankees.

Le géant Lush n'a pas encore laissé connaître l'alignement, mais il est probable que le club se composera comme suit: Demitté, champ de gauche; E. Lush, champ de centre; Connolly, champ de droite; Yeager, deuxième but; Purtell, avant-garde; French, deuxième but; Gaudie, premier but; Roth, receveur; Parsons, Sitton et Carroll, lanceurs.

Les Champions sont défaits

Boston, 29. — Le club de hockey de l'Association Athlétique de Boston a triomphé des Victors, de Winnipeg, champions amateurs du Canada, par un score de 8 à 6, à l'Aréna de Boston hier soir.

New-York, 29. — Tom Kennedy, de New-York a défait hier soir, Frank Moran, de Pittsburgh, sur les points. Kennedy pesait 191 livres et Moran 195 livres.

Kennedy gagne sur les points

LEWIS OBTIENT LA DÉCISION

Liverpool, 29. — Harry Lewis, le boxeur américain, et Harry Mansfield, de Londres, se sont rencontrés hier soir dans un combat de vingt assauts et Lewis a obtenu la décision sur les points.

— Entre fumeurs.
— Enfin, les points noirs disparaissent peu à peu!
— Ah vous trouvez?
— Dame! Voyez, il n'y aura bientôt plus de charbon en Angleterre, et on annonce le départ de Légitimus!

— A la rue de Vincennes.
— Un frisson d'enthousiasme court dans les rangs de l'armée.
— Et dans ses Millerand....

L'Exposition des Canots Automobiles

LE SUCCÈS DÉPASSERA TOUTES LES ESPÉRANCES. — LE "NIAGARA" EST ARRIVÉ À L'ARÉNA HIER SOIR.

Le Niagara est enfin arrivé à l'Aréna. Il avait été égaré sur les lignes de chemins de fer et c'est ce qui explique son retard de plusieurs jours.

C'est autour de ce canot désormais historique que l'attention de l'immense foule s'est concentrée, hier soir. Nous disons l'immense foule, car l'Aréna regorgeait constamment de spectateurs et le succès de l'exposition dépassera toutes les espérances.

Pour revenir à l'exploit du capitaine Larsen, nos lecteurs se rappellent que ce dernier partit dans son canot du quai Maid of the Mist, traversa le grand tourbillon, descendit les rapides du Devil's Hole, et arriva sain et sauf à Lewiston, du côté américain. Son canot était en parfait ordre et n'avait subi que des égratignures d'aucune importance. En revanche les vagues avaient projeté dans le fond de l'embarcation plusieurs livres de sable.

Le canot, que l'on peut examiner à son aise à l'Aréna, est recouvert d'un capot et muni d'un moteur Scripps.

Le plus grand entrain continue de régner au stand de M. Paul Lair. Ses moteurs rencontrent toujours la faveur populaire, de même que ses automobiles. On a surtout admiré les deux voitures vendues et en fera probablement encore d'autres avant la fin de l'exposition.

Le stand de la "Canadian Motor and Supply Co." est encore l'un des plus intéressants du Salon. On y voit les moteurs les plus divers, un magnifique canot-automobile en acajou et les accessoires de yachts les plus variés. M. E. Drolbt, que nous avons vu hier, est d'avis que cet exposé est le résultat des affaires pour le stand de sa compagnie.

A la droite du yacht de croisière de la Canadian-Fairbanks, on aperçoit le canot-automobile de M. L. J. Marchand, le manufacturier très connu du quartier Emard. C'est un stand qui ne peut laisser indifférent les connaisseurs de l'industrie du yacht. Disons tout de suite que le stand de M. Marchand est en construction que nous voyons au stand de M. Marchand fait honneur à l'industrie canadienne.

Ce canot-automobile est construit en cyprès et en acajou. Il est intéressant de mentionner le fait qu'il entre dans l'ajustage des différentes pièces 6,500 vis de cuivre. Le capot d'avant qui recouvre le moteur est mobile. On le lève et le baïse à volonté, de sorte que le mécanicien peut atteindre les pièces du moteur sans se déranger. On peut installer dans le yacht un moteur de la plus grande force. L'étrave d'avant permet de rejeter l'eau très loin du yacht, sans éblouir les passagers. Le canot-automobile de M. L. J. Marchand mesure vingt-cinq pieds de long. Il est très élégant de formes.

C'est un canot qui provoque beaucoup d'intérêt. Les amateurs de yachting qui n'auraient pas l'opportunité de visiter le Salon pourraient se mettre en communication avec M. L. J. Marchand.

CHEZ LES BRIGUETTES

Ce soir, l'union des briquettes fera la nomination des candidats aux différentes charges pour le prochain terme. Les élections auront lieu à l'assemblée générale d'avril.

C'est demain que l'union donnera son concert-bénéfice. Ce sera au bénéfice de la veuve du regretté confrère T. Bruid. Tous les membres devraient venir contribuer à cette œuvre charitable. Les étrangers qui désireraient venir, sont aussi invités. Le prix d'entrée est de 25 cents. Le programme sera vraiment intéressant.

A TETREAUVILLE

Le local 1558 de Tétreauville des charpentiers-menusiers convoque tous ses membres en assemblée spéciale pour vendredi prochain. On prendra le vote référendum sur le projet de réaffilier la Fraternité-Union des charpentiers au département de la construction de la Fédération.

Par ordre.

CENTRE-COUP DE LA GREVE

Le Canada n'évitait pas les conséquences déplorables de la grève des mineurs anglais. Même dans le cas d'un règlement, nous ressentirions le contre-coup de la grève, dans le commerce du charbon et les produits manufacturés.

Il en est ainsi des produits manufacturés.

Ordinairement, à cette époque de l'année, les envois de la Grande-Bretagne sont sur les quais, prêts à être expédiés par les premiers paquebots qui font le service du Saint-Laurent. Cette année toutefois les conditions sont changées et les marchandises se sont probablement six ou sept semaines en retard.

Quelques-unes des maisons qui achètent des effets manufacturés en Angleterre ont été forcées de tourner les yeux vers les États-Unis, mais comme les prix sont énormément augmentés, la plupart ont eu bon de courir les chaînes du règlement de la grève et d'attendre que les manufactures de l'Angleterre reprennent leur activité.

Dans certains cas les voyageurs de ces maisons ont reçu avis de ne pas prendre de commandes de marchandises anglaises livrables avant le 15 juin ou avant l'arrivée des premiers expéditions. Ces maisons ont parfois été obligées de refuser de grosses commandes, ce qui leur cause un tort considérable.

Les articles qui sont plus particulièrement affectés sont l'acier, le fer, le ferblanc, etc.

LES REMBOURSEURS

Le local 78 des rembourseurs aura son assemblée régulière ce soir à 8 h. au No 3 Craig Et. Tous les bourseurs de toutes catégories sont priés d'y assister car il y aura nomination des officiers pour le prochain terme.

Par ordre.

LE SECRÉTAIRE CORR.

AGENT D'AFFAIRES

Ce soir, l'union des plâtriers fera le

DANS LE Monde Ouvrier

CHEZ LES MACHINISTES

L'Union des machinistes a tenu hier soir une grande assemblée publique de propagande à l'occasion de la visite de M. Louis Beaulin, vice-président de l'union internationale.

M. J. A. Masse, chef des travaux mécaniques à la commission du port, a prononcé, dans les deux langues, une éloquentة allocution pour recommander aux machinistes qui ne sont pas encore retrés dans les rangs de s'inscrire immédiatement. Il déclare que les quelques succès qu'il a remportés, il les doit à l'union des machinistes, à laquelle il se fait gloire d'appartenir.

M. Masse regrette que les machinistes canadiens-français ne comprennent pas mieux l'importance de l'union, ils ont pourtant vu si nombreuses preuves de résultats obtenus, que les autres unions ouvrières ont remportés.

Les machinistes, dit M. Masse, sont les ouvriers qui devraient commander le plus haut salaire, parce que leur métier exige une somme plus considérable de travail, plus de tact, plus d'intelligence, plus d'esprit inventif, plus de sang-froid que n'exigent les autres métiers.

En outre, les machinistes exposent, pour ainsi dire, leur vie à chaque seconde de leur journée de travail. Et l'orateur, en passant, fait une comparaison entre les briquetiers, qui gagnent 55c l'heure et les machinistes qui n'en reçoivent que 22 c 1/2 à 25c.

M. McClelland, vice-président de l'union internationale, a fait un discours sur l'organisation ouvrière et ses avantages.

M. McClelland déclare que les machinistes de Montréal sont, au point de vue du salaire, les plus maltraités en Amérique, grâce au manque d'organisation de leur journée de travail. Et autres villes de l'ouest, où le coût de la vie est à peu près le même qu'à Montréal, les machinistes reçoivent 40 et 42 cents l'heure; ceux de Montréal, aussi habiles, se contentent de 22 ou 24 cents.

M. Louis Beaulin, vice-président de l'union internationale, M. G. R. Brunet, et M. J. P. Foster ont aussi prononcé d'intéressants discours sur l'importance de l'unionisme et des bénéfices que ce peut y avoir.

Où na surtout applaudi fréquemment les discours de MM. Masse et Brunet. Ce dernier a rappelé les conditions des imprimeurs, il y a quelques huit ou dix ans, avec celles dont ils jouissent maintenant: \$10 par semaine et 60 heures de travail par semaine, soit 42 heures de travail par semaine aujourd'hui. Ce magnifique résultat a été obtenu grâce à l'union. J'ai bien dépensé environ \$75 en contributions depuis que j'appartiens à mon union, dit M. Brunet; mais j'ai doublé mon salaire et j'ai presque réduit de moitié mes heures de travail.

A QUEBEC

Les charpentiers-menusiers de Québec ont eu un beau succès mardi dernier: leur ordre a été bien reçu; MM. A. Mariel, Jos. Ainey et M. Armand, profitent de l'occasion pour parler de l'organisation ouvrière et de ses avantages nombreux.

On annonce que mercredi prochain, le local 720 des charpentiers de salaires et l'on prendra le vote référendum sur l'opportunité d'établir une base minima des salaires de charpentiers-menusiers de Québec.

CHEZ LES BRIGUETTES

Ce soir, l'union des briquettes fera la nomination des candidats aux différentes charges pour le prochain terme. Les élections auront lieu à l'assemblée générale d'avril.

C'est demain que l'union donnera son concert-bénéfice. Ce sera au bénéfice de la veuve du regretté confrère T. Bruid. Tous les membres devraient venir contribuer à cette œuvre charitable. Les étrangers qui désireraient venir, sont aussi invités. Le prix d'entrée est de 25 cents. Le programme sera vraiment intéressant.

A TETREAUVILLE

Le local 1558 de Tétreauville des charpentiers-menusiers convoque tous ses membres en assemblée spéciale pour vendredi prochain. On prendra le vote référendum sur le projet de réaffilier la Fraternité-Union des charpentiers au département de la construction de la Fédération.

INDUSTRIE LAITIÈRE

FROMAGE

De l'Est 14c à 14c 3/4

De l'Ouest 14c 1/2 à 15c 1/2

BUTIRRE

Crémier, choix 33c à 34c

PRODUITS DE LA FERME

ŒUFS

Oufs choisis 34 1/2 à 35c

Oufs, No 1 32 1/2 à 33c

VOLAILLES

Dindes, la livre 19 à 20c

Poulets, la livre

Secrétaires de députés

Les Communes ont voté ce matin une somme de \$64,000 pour fournir des aides aux représentants, mais le mode d'emploi n'est pas fixé.

La prorogation de la session aura lieu tout probablement lundi après-midi vers trois heures.

Une proposition de M. Graham est rejetée.

Ottawa, 29.—La Chambre des Communes a rejeté ce matin, sans vote, une proposition de M. Graham qui voudrait que le Canadian Northern Pacific de la Colombie Anglaise, subventionné par le gouvernement fédéral, fût mis sous la juridiction de la commission des chemins de fer. Elle a aussi rejeté une proposition de M. Carvell, au sujet d'un pont sur la rivière Saint-Jean, Nouveau-Brunswick et elle a voté \$64,000 pour donner des secrétaires aux députés, afin qu'ils fassent leur correspondance. Le mode d'emploi de cet argent n'est pas encore fixé. M. Borden déclare qu'on l'établira au commencement de la prochaine session, vers la mi-novembre.

LA PROROGATION

Ottawa, 29.—Aux dernières nouvelles, la prorogation de la session aura lieu lundi après-midi à trois heures. Le premier ministre l'annoncera officiellement ce soir. On comptait pouvoir faire cette cérémonie demain soir, vers les neuf heures, mais il paraît que le Duc de Connaught ne veut pas venir ce soir-là. Il faudra donc attendre à lundi.

TEMPERATURE

Bulletin d'après le thermomètre de Horn et Harrison, 10-12 rue Notre-Dame Est, R. de MESLE, Gérant.

Aujourd'hui Maximum ... 23
Minimum ... 13
Aujourd'hui Minimum ... 13
Même date l'an dernier ... 16
Baromètre : 8 h. Matin, 29.50 ; 11 h. matin, 29.42 ; midi, 29.40.
Plus doux, suivi de pluie.

Ohé! printemps!

Ceci n'est pas une vaine réclamation, comme pourraient croire les gens désabusés. Non, c'est le titre de la page illustrée du "Nationaliste" de dimanche prochain.

Ces frais et amusants dessins vous feront plaisir à la vue de nos boues... printanières.

Les mémoires de Jeffries

Le "Nationaliste" commencera dimanche la publication des mémoires de l'ex-champion poids-lourds, qui n'a connu qu'une fois la défaite.

Tous les fervents du sport voudront lire James-J. Jeffries!

La Banque de Saint-Hyacinthe

UN NOUVEAU DIVIDENDE DE 20 POUR CENT SERA PAYÉ AUX DEPOSITAires.

Saint-Hyacinthe, 28. — M. Philie, le liquidateur de la Banque de Saint-Hyacinthe annonce qu'un nouveau dividende de 20 pour cent sera payé le 9 avril prochain aux déposants de la défunte institution. Le liquidateur a déjà payé 70 pour cent. Comme un troisième dividende doit être déclaré dans le cours de l'année, les créanciers retirent près de cent pour cent.

Mise au point

C'est par erreur que nous disions, hier, que Mlle Boulay est maîtresse de poste à Amqui, c'est à Sayabec que la fille du député de Rimouski occupe ce poste.

L'Union Fédérale du Travail

Ottawa, 29. — On a formé, hier, à Ottawa, l'Union Fédérale du Travail. Il y avait, à la réunion, des représentants de toutes les Unions de la Capitale, et il a été décidé d'avoir une réunion la semaine prochaine, alors que se fera l'élection des officiers de la nouvelle organisation ouvrière.

Mort d'un ancien échevin

M. Thomas Conroy, ancien échevin, est décédé soudainement hier après-midi à sa demeure de la rue Mansfield, No 55. Il surveillait la pose de tuyaux de drainage sur sa propriété de la rue Manx, quand il se sentit indisposé. Il se fit conduire chez lui et appela le Dr J. C. E. Kennedy, mais il succomba presque aussitôt.

M. Conroy était âgé de 74 ans. Il résidait dans le quartier Saint-Anne au conseil municipal pendant plusieurs années. Il laisse une veuve, trois fils et deux filles.

A LIRE

PAGE 4:—Qualification foncière abolie; droit accordé.

PAGE 3:—Brrr... gare au gros loup! On ressuscite la crise navale.

PAGE 7:—Les catholiques du Keewatin.—Leur assemblée à Le Pas.

DEMAIN:—Une lettre de France de M. Joseph Denais.

En page littéraire, la dernière lettre de Maurice Barrès à Pierre Loti.

Des mesures acceptables

Le gouvernement de l'Ontario veut améliorer la situation, par des mesures acceptables, déclare M. Napoléon Champagne.

Le député d'Ottawa ni que le gouvernement Whitney veuille abolir les écoles bilingues.

L'Ontario français est dans l'attente.

(Service particulier)

Toronto, 29. — M. Napoléon Champagne, député provincial d'Ottawa et whip ministériel, a déclaré ce matin au "Devoir" que la nouvelle publiée dans certains journaux hier prétendant que le gouvernement Whitney s'apprêtait à abolir les écoles bilingues dans l'Ontario est absolument dénuée de fondement.

M. Champagne dont on connaît l'attachement pour la langue française assure que le gouvernement veut améliorer la situation par des mesures vraiment acceptables.

Comme on le conçoit, les Canadiens français de tout l'Ontario sont dans l'attente sur l'attitude que prendra le gouvernement. Ils ne doutent pas qu'on les traitera avec justice, tout comme les Canadiens de langue anglaise sont traités dans la province de Québec.

Voici la nouvelle publiée hier dans plusieurs journaux au sujet de la prétendue abolition des écoles bilingues:—

Toronto, 28. — On dit couramment dans les couloirs de la Législature, hier, que Sir James Whitney a déclaré dans un caucus qu'il a duré deux heures, ce matin, que la loi de l'Ontario telle qu'elle est maintenant est suffisante pour l'abolition des écoles bilingues. L'enquête faite par le docteur Merchant aurait démontré que la loi n'avait pas été mise en vigueur et le gouvernement entend faire le nécessaire pour qu'elle le soit en même temps qu'il adoptera des règlements qui empêcheront de l'éluder.

On croit savoir que le ministre de l'Instruction publique réorganisera son système d'Instruction en nommant des inspecteurs fonctionnaires du gouvernement, responsables envers le ministre, au lieu de l'être envers les conseils de comités toujours sujets à l'influence locale.

On dit que le gouvernement affirme à ses amis qu'on diminuera l'usage du français dans la conversation et dans l'Instruction. On permettra aux enfants canadiens-français de se servir de leur langue maternelle à leur entrée à l'école, mais ils devront parler l'anglais une fois sortis des cours primaires.

Comme la loi le déclare maintenant dit M. Whitney, l'anglais est la langue exclusive dans toutes les écoles, sauf dans le cas où le ministre juge à propos de permettre l'usage d'une autre langue, afin de faciliter aux enfants l'étude de la langue anglaise.

"Les vrais coupables sont dévoilés"

L'OPINION DU PRESIDENT DU CONSEIL DES METIERS ET DU TRAVAIL SUR UNE DECLARATION DE L'HON. THOS. CHAPUIS.

"Nous savons enfin quels étaient les véritables adversaires de l'abolition de la qualification foncière", nous disait ce matin, M. G. R. Brunet, président du Conseil des Métiers et du Travail. "Vous pouvez être assurés que les ouvriers organisés de Montréal sont infiniment reconnaissants à M. Thomas Chapuis, conseiller législatif, d'avoir mis les choses au clair et d'avoir fait connaître les véritables adversaires de l'abolition."

"Nous saurons maintenant à qui faire porter la responsabilité de certains actes publics". M. T. Chapuis déclare que certaines municipalités, y compris Montréal, viennent à Québec avec leurs petites mesures radicales, qu'elles suppriment ensuite la Chambre Haute de rejeter impitoyablement. En conséquence les conseillers législatifs en retirent tout le blâme et les députés des villes, le crédit d'avoir fait leur possible.

"Il est temps que ce petit jeu prenne fin, dit M. Chapuis, et je voterai pour l'abolition laissant toute la responsabilité à ceux qui nous la demandent."

Le bill des salaires minima

ON ANNONCE CE MATIN QUE LE REV. GEORGES A DONNE SON ASSSENTIMENT AU BILL ASQUITH.

(Service particulier)

Londres, 29. — Le Premier Asquith a annoncé, ce matin, à la Chambre, que le roi Georges a donné son assentement au bill du salaire minimum.

Cette nouvelle a été accueillie par des applaudissements.

Le vote referendum marche lentement. Il est à peu près certain que les mines ne seront en exploitation complète qu'après Pâques.

Le "Natashquan" vers la Côte Nord

(Service particulier)
Québec, 29.—Le "Natashquan" de la Compagnie de Navigation Nationale est parti ce matin à 5 heures pour la Côte Nord avec des passagers, les malades et un cargo général. Ce voyage marque pratiquement l'ouverture de la navigation sur le Saint-Laurent car le service se fera régulièrement à partir d'aujourd'hui. L'"Armstrong" doit aussi partir ces jours-ci.

La cale-sèche à Beauport

Une forte délégation de Québec a discuté avec les ministres fédéraux l'urgence de cette amélioration pour le Port de Québec.

Le maire Drouin fournit des chiffres intéressants, et les honorables Borden et Monk lui répondent.

La cale-sèche sera construite à Beauport.

Ottawa, 29. — Une délégation des citoyens de Québec et de Lévis est venue hier voir le cabinet au sujet de la construction d'une cale-sèche à Québec. Les ministres Borden, Monk et Pelletier reçurent la délégation. Au nombre des délégués de Québec nous avons remarqué MM. le maire Drouin, le sénateur Bernier, le docteur Bédard, M.P., Wm. Power, M.P., le docteur Paquet, M.P., etc.

Le maire Drouin insiste sur la nécessité de construire une cale-sèche à Québec et le bien qui en résulterait pour la route du Saint-Laurent. La Fédération des navigateurs a souvent proclamé la nécessité de sa construction. Le manque d'une cale-sèche a causé durant ces dernières années l'augmentation des taux d'assurance maritime entre Québec et Montréal. Au 10 septembre dernier les taux d'assurance sur les provisions et le fromage étaient à Montréal et à Québec de 25 centimes, à Halifax et St-Jean de 20 centimes, à Portland de 10 centimes, à Boston et New-York de 12 centimes et demi.

Le maire Drouin donne toute une série de chiffres pour prouver les avantages de la construction d'une cale-sèche.

En réponse, M. Borden déclara qu'il voulait améliorer la route du Saint-Laurent de manière à en faire la plus belle et la plus sûre du monde. Il n'y a pas de question plus importante que celle de l'amélioration de la route du St-Laurent. Il espère que durant la vacance de Pâques, les membres du cabinet auront le temps d'étudier spécialement cette question.

Dans ses remarques, l'hon. M. Monk déclara qu'il a toujours été favorable à l'amélioration des ports canadiens. Il croit à la nécessité d'améliorer celui de Québec, et il est heureux de dire que le gouvernement a voté \$300,000, de plus pour le port de Québec que pour tout autre port. Le gouvernement reconnaît l'absolue nécessité de la construction d'une cale-sèche pour la ville de Québec. Ce n'est pas son habitude de les construire, et il se contentera d'accorder des subsides à la compagnie qui les construira. Le gouvernement s'en tiendra à la décision des ingénieurs et il agira selon leurs conseils.

La cale-sèche aura une longueur de 1,150 pieds, une largeur de 110 pieds et une profondeur de 37 pieds. Tous admettent que la cale-sèche sera construite à Beauport, et hier, la compagnie Québec Land a vendu à un syndicat montréalais un terrain au prix de \$350,000.

Une assemblée de protestation

PLUSIEURS CONTRIBUABLES DE LA VILLE MONTREAL NE VEULENT AUCUN PRIX FAVORISER L'ANNEXION A QUEBEC

(De notre correspondant)

Québec, 29.—Une assemblée des contribuables de la Ville Montcalm a eu lieu hier soir pour protester contre l'action du Conseil Législatif qui a inséré dans le bill de Québec une clause déclinant l'annexion pure et simple de cette municipalité à Québec, sans referendum. On a protesté contre le sacrifice des droits du peuple et des sacrifices de la ville de Québec, et des députés ont été prononcés par le maire Drouin et MM. L. Demers, J. N. Castonguay, Armand Laverne, William Sharples et D. Ouellet.

Un pétitionnaire a été signé pour être transmis au conseil législatif et une délégation ira ce matin rencontrer le premier ministre pour obtenir que l'assemblée législative ne concoure pas dans l'amendement du conseil.

Une partie de l'assemblée était cependant favorable à l'annexion et une autre pétition en ce sens a été signée, elle sera transmise aussi au cabinet aujourd'hui.

A Notre-Dame des Anges

OUVERTURE DES QUARANTE HEURES

Les exercices des Quarante-Heures s'ouvriront lundi prochain, 1er avril, dans la chapelle de Notre-Dame des Anges, 550 rue des Cheminées et de la Gaspésie.

La messe d'exposition commencera à 7 heures. Mardi et mercredi matin, également à 7 heures, il se dira une messe basse et on donnera la sainte communion.

Lundi et mardi soir, à 7 heures 30, il y aura récitation des vœux par les congréganistes, chant de quelques pieux motets et amende honorable au T. S. Sacrement.

La messe de déposition aura lieu mercredi, 3 avril à 10 heures. Les hommes de Ville-Montcalm se prêtent d'assister aux nombreux exercices divers.

Je n'en sais rien du tout

Telle est la réponse que nous a fait par téléphone M. Geoffrin, commissaire du port, au sujet de sa démission.

La "Gazette" prétend qu'il s'est démis avec M. Ballantyne par mécontentement.

MM. Borden et Hazen déclarent que la rumeur est fausse.

La "Gazette" publiait ce matin, la dépêche suivante, de son correspondant particulier: Ottawa, 28. — Une intéressante situation vient d'être créée entre deux membres de la Commission du Port de Montréal et le ministre de la Marine au sujet de la nomination du successeur de M. McShane au poste de maître du port. M. C. B. Ballantyne est arrivé d'Ottawa hier, et a eu une consultation avec le ministre de la Marine et des Pêches et il a mis sa démission et celle de M. Geoffrin entre les mains du ministre, à moins que ses conditions ne soient pas acceptées, à propos de la nomination du nouveau maître du port.

La nomination populaire parmi les députés conservateurs français serait celle du capitaine Bourassa, actuellement assistant-maire du port de Montréal. Ces députés pensent qu'il n'est que juste que l'assistant-député soit nommé à la position vacante, attendu qu'il avait parfaitement fonctionné pendant de longues années au poste où il est employé depuis vingt-trois ans et qu'il serait désastreux de placer là un homme nouveau à l'ouverture de la navigation. D'après les arguments des députés français, le capitaine remplissait ses fonctions à la satisfaction de tous.

Des représentations ont été faites auprès du premier ministre et du ministre de la marine à ce sujet par tous les députés de Montréal. Des courriers de journaux anglais d'il y a vingt-trois ans ont été montrés; la position était alors vacante et M. McShane n'était pas encore nommé. Quand M. Howard, l'ancien maître du port fut malade, le capitaine Bourassa agissait comme maître du port et il n'est pas dit que les arguments alors présentés en sa faveur soient encore meilleurs aujourd'hui.

D'autre part, le ministre de la Marine étudie la question uniquement au point de vue des intérêts du port. Il dit qu'il ne se laissera pas influencer par des considérations politiques. Le major Stephens, président de la Commission du port, a exprimé son désir de passer par la décision du ministre, quelle qu'elle soit, et il croit que la décision qui sera prise par les inspecteurs des prisons pour laisser le champ libre à un autre candidat libéral teinte Langlois, le Dr Augé de Ste-Hélène.

Du côté oppositionniste, le choix de la convention se fera entre MM. Arthur Roy, gentilhomme de Saint-Pie, Victor Sylvestre, de Saint-Siméon, ancien député, et Jos. Léveillé, de Ste-Rosalie.

M. J. E. Robert aura probablement pour adversaire, le Dr Bernard, le Saint-Césaire, qui démissionnerait comme garde-pêche pour se porter candidat. Il est aussi question de M. O. O. Rondeau, avocat, candidat défait dans Richelieu. M. Rondeau serait un adversaire très dangereux.

Je ne sais rien, rien du tout, a réitéré M. Geoffrin.

DERNIERE HEURE

Ottawa, 29. — La rumeur a couru, ce matin, que les commissaires du hâvre de Montréal avaient envoyé leur démission au ministre de la Marine. Interrogé à ce sujet, MM. Borden et Hazen ont déclaré n'en rien savoir et n'avoir reçu aucune communication ni au sujet de la démission, de la part des commissaires. Ce semble donc un canard.

Un cadavre repêché

Dans le canal, au pied de la rue Ottawa, on a repêché ce matin, le cadavre d'un noyé, dont l'identité n'est pas encore établie. C'est un homme d'une quarantaine d'années, grand et bien bâti. Sur son bras droit, un cœur tatoué par deux mains jointes, est tatoué avec ces mots: "True love".

L'opinion de M. le maire

M. LAVALLÉE DECLARE QU'IL N'A JAMAIS DIT QUE LE CONSEIL ACCEPTERAIT DE PAYER LES PONTS VIAU ET LACHAPPELLE.

Le maire Lavallée a déclaré, ce matin, à un journaliste qu'il n'a jamais dit que le conseil municipal accepterait de payer les ponts Viau et Lachapelle. "Point de dernier, dit-il, j'ai toujours été opposé à ce qu'on en impose l'achat à la ville, parce qu'il est entièrement en dehors du territoire de Montréal. Quant au pont Viau, le gouvernement voulait mettre l'obligation de le payer dans la charte. Il n'y avait aucunement le droit de le faire avant que le conseil municipal se fût prononcé. Nous serons obligés maintenant d'en payer l'entretien, mais cela n'empêche pas qu'on a eu tort de ne pas notifier au préalable le conseil et le Bureau des Commissaires. C'est pour cela que j'ai télégraphié à notre avocat à Québec, de s'opposer à l'adoption de cette loi."

Il proteste

On a rapporté à l'Hôtel de Ville qu'un Juif nouvellement arrivé au pays est gravement malade de la tuberculose.

Le Dr Laverne a immédiatement fait payer les ponts Viau et Lachapelle à la ville. Le Dr Laverne a immédiatement fait payer les ponts Viau et Lachapelle à la ville. Le Dr Laverne a immédiatement fait payer les ponts Viau et Lachapelle à la ville.

Un chef d'orchestre veut se suicider

(Service particulier)

Québec, 29.—Un Italien du nom de Garcia a tenté de se suicider ce matin, à sa demeure No 40 Côte d'Abraham, en se tirant quatre balles de revolver dans la tête. Une seule l'a touché sous le menton et l'a légèrement blessé. Garcia est un musicien et dirige l'orchestre du théâtre Olympia. On croit qu'il a commis cet acte dans un moment de folie. Il est sous la surveillance de la police.

Lavergne lance un défi à Taschereau le taloché

Le député nationaliste de Montmagny jette le gant au couard ministre des travaux publics qui s'empresse de ne pas le ramasser. — Il craint un terrain neutre (?) comme Saint-Roch!

IL PLEUT DES POTINS DE PARTOUT

Cet excellent Lavergne est impayable! Toujours chevaleresque et acceptant la bataille avec une bonne humeur inaltérable, il n'a pas tardé à relever les propos du sire Alexandre Taschereau et à lui porter un défi que le ministre couard s'est bien gardé d'accepter!

Voyez-vous la mince figure que ferait M. Taschereau en face de Lavergne, devant les électeurs de Saint-Roch? Saint-Roch! la circonscription électorale la plus foncièrement rouge du Dominion, celle qui s'est attachée depuis plus de trente ans à la fortune politique de sir Wilfrid Laurier et qui se résigne, par pur dévouement à la cause libérale, à subir un Louis Létourneau pour son représentant à la Législature! C'est sur ce terrain-là que Lavergne invite M. Taschereau à le rencontrer, et M. Taschereau recule! Faut-il qu'il en ait, une frousse!!!

Ce ministre-là est véritablement le plus poltron des hommes. Son étroite figure invite les taloches: il est de force à les garder toutes.

Nous renvoyons à notre lettre de Québec pour le compte rendu de la scène qui s'est déroulée à la Législature, quand M. Lavergne a lancé son défi au ministre des travaux publics.

Les potins continuent à courir la province à propos des candidatures qui se préparent. En voici quelques-unes:—

SAINT-HYACINTHE

Saint-Hyacinthe, 29. — M. Damien Bouchard a des aspirations politiques. Il veut à tout prix poser sa candidature. Mais comme les libéraux le trouvent compromettant, il se présentera comme indépendant, c'est-à-dire "rouge" teinte Langlois.

Le candidat ministériel serait M. F. X. Boisseau, notaire, que l'on ferait désigner par une convention. Il est question de M. L. P. Morin, manufacturier, comme candidat oppositionniste.

TERREBONNE

Saint-Jérôme, 29. — M. Prévost aura probablement pour adversaire M. Ferdinand Rinfret (Grandroide), rédacteur en chef du "Canada". M. Raoul Rinfret, ancien candidat contre M. Nantel, se constituerait le mentor de son jeune frère à travers le comté.

BAGOT

Sainte-Hélène, 29. — M. Frédéric Hector Daigault craint fort d'avoir la soupe chaude et voudrait bien se retirer de l'arène avant l'heure de la bataille. On parle de faire de lui un inspecteur des prisons pour laisser le champ libre à un autre candidat libéral teinte Langlois, le Dr Augé de Ste-Hélène.

Du côté oppositionniste, le choix de la convention se fera entre MM. Arthur Roy, gentilhomme de Saint-Pie, Victor Sylvestre, de Saint-Siméon, ancien député, et Jos. Léveillé, de Ste-Rosalie.

ROUVILLE

M. J. E. Robert aura probablement pour adversaire, le Dr Bernard, le Saint-Césaire, qui démissionnerait comme garde-pêche pour se porter candidat. Il est aussi question de M. O. O. Rondeau, avocat, candidat défait dans Richelieu. M. Rondeau serait un adversaire très dangereux.

SAINT-JEAN

Saint-Jean, Qué., 29. — La convention libérale aura à choisir entre M. Marcelin Robert, le député actuel, et M. Stanislas Poulin.

M. Jacques Cartier est le candidat oppositionniste le plus en vue.

BERTHER

Berthier, 29. — Il est pratiquement entendu ici que M. Arthur Eremont se présentera aux élections provinciales. La dernière défaite lui aurait enlevé le goût des candidatures d'aujourd'hui.

Le député actuel ne veut pas s'en aller et que le docteur Isidore Lavolette, de Montréal, originaire du comté, natif

A la Législature

A la séance de ce matin, on continue la discussion sur le développement des ressources minières.

(Service particulier)

Québec, 29. — Avant l'ordre du jour, ce matin, M. Neault, député de Champlain, fait une déclaration au sujet de la compagnie minière de la Vallée du Saint-Maurice dans laquelle il affirme que la compagnie a publié un prospectus, que les agents ont reçu ordre de se conformer aux énoncés du prospectus, que la compagnie a toujours fait ses affaires régulièrement et qu'elle n'a aucune objection à une enquête sur ses opérations.

M. Cousineau prétend que la charte de la compagnie ne lui permet pas de vendre des parts à réduction, ce qui n'est jamais un indice d'une compagnie bien sérieuse.

M. Prévost ajoute que ce système constitue une extorsion à laquelle les députés de cette Chambre devraient prendre bien garde de ne pas prêter leur nom.

M. Devlin déclare que le gouvernement fait tout ce qu'il peut pour contribuer au développement des ressources minières de la province, mais qu'il ne saurait être tenu responsable des pertes que peuvent faire ceux qui achètent des parts. Le point d'ordre soulevé hier par M. Taschereau a provoqué un méli-mélo amusant, l'orateur ne voulant décider ni pour ni contre le gouvernement.

M. Taschereau, qui l'a mis dans cet impasse, suggère que M. Sauvé retire de sa motion la lettre de M. Dupont et l'allégué concernant la "Tribune" de Sherbrooke, moyennant quoi, il retirera son point d'ordre.

M. Sauvé y consent afin de ne pas prolonger les travaux de la Chambre. Et le vote était pris sur l'amendement tel que modifié, il est rejeté par un vote de 45 à 12.

Le feu dans une fabrique

Ottawa, 29. — Un incendie s'est déclaré, hier soir, à la fabrique de peinture de la rue Wellington, et a causé des dommages évalués à huit mille dollars.

Le poignard est enterré

MM. Gouin et Parent en face de la lutte prochaine s'embrassent... métaphoriquement. — Le premier ministre craint la peine du talion.

Enterrons le poignard de guerre, voulez-vous? Soyez candidat dans St-Sauveur en attendant un porte-feuille.

Siméon Napoléon n'aime pas à jouer les seconds violons.

La majeure partie de l'intérêt de la campagne provinciale en expectative se porte présentement vers le district de Québec, où se déroulent des événements d'une importance plus qu'ordinaire.

On sait que M. Parent n'a jamais oublié la façon sanguinaire dont il a été délogé du pouvoir par M. Gouin. Les coups de couteau qu'il a reçus entre les deux épaules en cette occurrence, il en sent encore la cuisante atrocité. A chaque menace d'orage électoral, les plaies mal cicatrisées se rouvrent. C'est le supplice qui commence de voir le traître jouer d'une situation défectueuse la félonie.

Et M. Parent rugit. Il a beau laver ses plaies toujours vives dans les eaux courantes au régime desquelles il préside moyennant une gratification de \$600.00 par mois, il n'en sent pas moins ingratissable la blessure faite à son amour-propre, et il lui prend des désirs fous de lâcher la son trompe, pour faire entendre encore aux foules la voix éloquent que les électrisés jadis. "On vous répondra par la vote!" voudrait-il pouvoir crier encore à ses adversaires foudroyés par ce loud argument.

M. Gouin sait très bien quels sont à son endroit, les sentiments intimes de son ancien chef. Aussi, à chaque consultation populaire tremble-t-il de voir M. Parent se dresser tout à coup en face de lui, pour lui faire subir la peine du talion. Cette fois-ci, assure-t-on, le premier ministre est allé droit à M. Parent et lui a dit: "Enterrons le poignard de guerre, voulez-vous? Soyez candidat dans Saint-Sauveur, faites-vous élire, et à la première occasion, je vous introduirai dans le sein de mon cabinet".

A en croire la rumeur, cette proposition n'a pas été tout à fait du goût de Siméon-Napoléon qui, habitué aux premiers rôles sur la scène politique, n'aime pas à jouer les seconds violons. Cependant il n'en a rien laissé paraître. C'est un diplomate. L'histoire ne dit pas ce que fera M. Parent.

Tout le monde est satisfait

LES ECHEVINS EMARD ET LARIVIERE APPROUVENT LE CONSEIL LEGISLATIF D'AVOIR RE TABLI LES CLAUSES CONCERNANT LA QUALIFICATION FONCIERE ET LE DROIT DE VOTE.

Les échevins Emard et Larivière ont exprimé ce matin leur satisfaction et celle de leurs collègues de voir que le Conseil législatif avait fini par rétablir dans la charte la clause abolissant la qualification du maire et des échevins et celle qui empêche de voter les personnes qui n'ont pas payé à temps leur taxe d'eau.

L'échevin Larivière pense que la proposition